



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

RAPPORT GENERAL
DE LA 7^{ème} REUNION MINISTERIELLE
DU BUREAU DE LA CONFEJES

BEYROUTH (LIBAN), LES 26 ET 27 MAI 2006

Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture, ainsi que l'ensemble des travaux sont placés sous la présidence du Dr Ahmad FATFAT, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban.

En l'absence de l'Egypte, le Rapporteur du Bureau, la Communauté Française de Belgique est désignée Rapporteur général de la Réunion.

Allocution de bienvenue

Elle est prononcée par le Ministre libanais en charge de la Jeunesse et des Sports qui resitue l'accueil par son pays de la Réunion du Bureau de la CONFEJES dans le contexte général de la grande attention portée par le Liban aux institutions de la Francophonie et, en particulier, à la CONFEJES et aux Jeux de la Francophonie dont la 6ème édition se tiendra à Beyrouth en 2009.

Le Dr FATFAT met également un accent particulier sur les attentes de la Jeunesse, éprise de paix et d'égalité, et forme des vœux pour que les programmes de la CONFEJES y répondent au mieux.

Discours du Représentant du Secrétaire Général de l'OIF

Après avoir très chaleureusement remercié les autorités du Liban d'avoir accepté d'accueillir, dans des délais très limités, la Réunion du Bureau de la CONFEJES, Monsieur Ousmane PAYE, Conseiller Spécial du Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, met l'accent sur le virage important enregistré par la Francophonie en 2005.

S'agissant du CIJF, il rappelle l'histoire des Jeux depuis leur création par le Sommet de Québec en 1987 qui en a confié l'organisation à la CONFEJES jusqu'à la « déclaration de Brazzaville » en 2004 par laquelle la CONFEJES préconisait que le Comité International des Jeux de la Francophonie devienne un organe subsidiaire de l'OIF.

Il espère que ce nouveau mode de fonctionnement permettra aux Jeux de franchir une nouvelle étape, tant en matière organisationnelle qu'en matière de représentativité et de reconnaissance de l'évènement sur la scène internationale.

Revenant ensuite à la CONFEJES, M. Ousmane PAYE rend un vibrant hommage au nouveau Secrétaire Général, M. Youssouf FALL, qui a pris ses fonctions le 1er septembre 2005 et qui fait l'objet d'une appréciation favorable de la part du Secrétaire Général de l'OIF.

Celle-ci, pour sa part, vient de connaître une réforme institutionnelle importante, à l'occasion de laquelle la CONFEJES se trouve désormais reconnue comme institution de la Francophonie.

Il importe qu'un partenariat étroit puisse être rapidement établi entre l'OIF et la CONFEJES dans leurs domaines communs d'intervention en faveur de la Jeunesse.

Discours d'ouverture du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de France, Président en exercice

Il est prononcé par Monsieur Valéry GENNIGES, Conseiller Technique, dont les premiers mots consistent à exprimer les très vifs regrets du Ministre français, Monsieur Jean François LAMOUR, retenu à Paris par une urgence gouvernementale.

Il remercie ensuite à son tour le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban d'avoir accepté d'accueillir cette réunion du Bureau, facilitant ainsi le bon fonctionnement de notre instance.

Il revient également sur les points essentiels évoqués par M. Ousmane PAYE en exprimant sa parfaite adhésion.

Enfin, il invite la CONFEJES et particulièrement le Secrétariat général à tout mettre en œuvre afin d'être à la hauteur du niveau exigé par son nouveau statut au sein de la Francophonie.

Examen et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 7ème Réunion du Bureau de la CONFEJES est adopté.

Messages des Ministres et Chefs de délégation

Sept Ministres ou Chefs de délégation se sont exprimés, ainsi que deux observateurs.

Unanimement les intervenants adressent leurs remerciements aux Autorités libanaises pour l'organisation et l'accueil exceptionnels de cette réunion, félicitent le Secrétaire Général et son équipe largement renouvelée qui ont su se montrer immédiatement opérationnels et imprimer une dynamique nouvelle à la CONFEJES.

De même la reconnaissance institutionnelle au sein de l'OIF paraît à tous porteuse d'espoir. Il est préconisé que toutes les synergies possibles soient rapidement mises en œuvre.

Au fil des messages, l'accent est mis sur divers aspects de la programmation 2006 qui occupent, pour certains, une place prioritaire : l'accompagnement et l'évaluation de la mise en place des politiques nationales, l'élargissement du dialogue avec les partenaires potentiels, l'égalité des genres, la lutte contre le dopage. Sur ce dernier point, il est souhaité que la CONFEJES invite rapidement les Etats et Gouvernements membres à ratifier la Convention de l'UNESCO.

Enfin, est renouvelé le souhait de voir le Secrétariat général resserrer ses programmes dans ses principaux domaines de compétence, dans le respect des objectifs de la programmation quadriennale.

Rapport d'activités du Secrétaire Général

Ce rapport a été très largement présenté et commenté, puis discuté lors de la réunion des experts.

Monsieur Youssef FALL reprend donc les grandes lignes d'un bilan jugé positif, malgré les circonstances particulières liées à son arrivée au Secrétariat général au 1er septembre 2005, au renouvellement des 4/5 des cadres, ainsi qu'au faible taux de réalisation (20 %) de la programmation à la prise de fonctions de la nouvelle équipe.

Il insiste aussi sur les différentes innovations qu'il a tenu à apporter dans le management institutionnel, qui seront prolongées en 2006, ainsi que sur l'amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel du Secrétariat général.

A cette occasion, il remercie particulièrement l'OIF et la France dont le soutien a également contribué à donner au siège de notre institution une meilleure image.

Il indique également que le Secrétariat général conduira une réflexion en interne sur les conséquences de l'intégration de la CONFESJES dans la Charte de l'OIF.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport des Commissaires aux comptes

Monsieur André BELANGER, Commissaire aux comptes propose à l'assemblée de se référer aux propositions de décisions présentées par les experts.

Les Commissaires aux comptes proposent notamment d'accorder le quitus au Secrétaire Général sortant pour sa gestion du 1er janvier au 31 août 2005 et au Secrétaire Général entrant pour sa gestion du 1er septembre au 31 décembre 2005.

Ces quitus sont accordés à l'unanimité.

Des remerciements particuliers sont adressés à M. RITZ, en fin de mandat, qui quitte son poste de Commissaire aux comptes. Son implication dans la mise en œuvre de l'introduction d'une comptabilité en partie double et conforme aux normes en vigueur en Afrique de l'Ouest est soulignée.

Adoption des travaux des experts

Après avoir entendu le rapporteur de la réunion des experts, Madame Lorraine GEOFFRION, les projets de décisions, de motions de remerciements et de félicitations sont adoptés à l'unanimité.

Ils sont annexés au présent compte rendu.

Alimentation au Fonds Commun

Monsieur Mansour SY, Directeur Administratif et Financier, fait une présentation des annonces de contributions volontaires annoncées par écrit qui s'élèvent à environ 66 millions FCFA.

En séance sont annoncées les contributions de la France (182.000 euros) et du Gabon (5 millions FCFA).

Un tableau récapitulatif complet est joint en annexe.

Projets retenus au titre de la programmation 2006

Pour tenir compte des dernières annonces des contributions au Fonds Commun, faites en séance, mandat est donné au Secrétaire Général d'établir la liste définitive des projets financés et de la communiquer aux Etats et Gouvernements membres avant le 30 juin 2006.

Cependant l'efficacité du Secrétariat général a permis au rapporteur de disposer de ce document avant la présentation officielle du compte rendu de la réunion du Bureau.

Celui-ci est donc annexé au présent compte-rendu, la décision s'y rapportant étant ajoutée au relevé de décisions.

Compte rendu de la réunion des Ministres des Etats et Gouvernements membres du CIJF

M. Michel DACH, Secrétaire exécutif du CIJF rend compte de cette XXXI^{ème} réunion ministérielle qui s'est tenue le vendredi 26 mai à 8h à Beyrouth.

Les Ministres et Chefs de délégation membres du CIFJ ont proposé 6 décisions au Bureau de la CONFESJES qui les adopte et les joint au relevé de décisions de la réunion du Bureau.

Deux motions spéciales sont présentées respectivement par le Canada et le Niger. La première félicite le Niger pour l'exceptionnelle réussite des V^{ème} Jeux de la Francophonie. La seconde remercie M. Michel DACH, en fin de mandat, pour la qualité de son travail et son implication dans l'excellent déroulement des IV^{ème} et V^{ème} Jeux.

Ces deux motions sont adoptées par acclamations.

Enfin est adoptée une recommandation de la CONFESJES à l'OIF relative à l'avenir des Jeux de la Francophonie. M. Ousmane PAYE, au nom de l'OIF, confirme que celle-ci compte mettre rapidement sur pied le Conseil d'Orientation et la Direction exécutive des Jeux.

Conférence thématique sur la formation des cadres (Huis clos)

Compte tenu de sa situation politique intérieure, la République d'Haïti, qui devait initialement accueillir cette conférence en 2005, retire sa candidature relative à l'organisation de cette même conférence en 2006.

Mandat est donné au Secrétaire Général de rechercher un autre pays d'accueil, de proposer des modalités d'organisation pour de futures conférences thématiques couplées aux Conférences ministérielles ordinaires et d'étudier la possibilité d'organiser, dans le cadre de la programmation, et en qui concerne certains sujets très pointus, des réunions d'experts ou de personnes mieux impliquées dans ces domaines.

Renouvellement du mandat des Conseillers Techniques du Secrétaire Général (Huis clos)

Le mandat des Conseillers Techniques du Secrétaire Général mis à disposition par le Canada et la France arrivant à expiration, le Bureau, conformément aux textes statutaires, donne un accord de principe pour la prolongation du mandat de ces conseillers. Il autorise le Secrétaire Général à entreprendre les formalités administratives nécessaires en vue de cette prolongation et ce, en relation avec les autorités des pays concernés.

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS A LA PROGRAMMATION 2006

Etat/Pays	Programme I	Programme II - Jeunesse Hors FIJ	FIJ	Programme II - Sports Hors FFPO	FFPO	Programme III
CANADA/QUEBEC	25.000 \$+1exp 11.250.000 F +1exp		50000 \$ 28 .505.927 F	18.000 \$ + 1 exp 8.100.000 F + 1 exp	10.000 \$ 4.500.000 F	10.000 \$ + 1 exp 4.500.000 F
C.F.B	6000 € + 1 exp 3.900.000 F + 1 exp	9000 € + 2 exp 5.850.000 F + 2 exp	----	9000 € + 3 exp 5.850.000 F + 3 exp		
CANADA *	212.000 \$ 95.400.000 F	80.000 \$ 36.000.000 F	195.000 \$ 87.750.000 F	140.000 \$ + 5 exp 63 000000 F +5 exp	20.000 \$ 9.000.000 F	310.000 \$ 139.500.000 F
CANADA/N.B	1 expert					
MJSVA	60.000 € (39.000.000 F)	55.000 € (35.750.000 F)	155.000 € (100.750.000 F)	50 000 € (32.500.000 F)	150.000 € (97.500.000 F)	15 000 € 9.750.000 F
FRANCE MAE	30.000 € (19.500.000 F)	52.500 € (34.125.000 F)		60.000 € (39.000.000 F)	285.000 € (185.250.000 F)	
TOTAL						

* Canada : La contribution du Canada figure dans l'enveloppe financière globale de la programmation 2006

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Rapport d'activités du Secrétaire Général

Décision n°1 : Le Bureau adopte le rapport d'activités du Secrétaire Général pour l'année 2005.

Conclusions des travaux de la réunion des experts

Décision n°2 : Groupes de travail spécialisés

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général :

- de prendre toutes les dispositions utiles pour dynamiser le mode de fonctionnement du Comité Scientifique de lutte contre le dopage et du GTCF en s'inspirant notamment de la Commission Consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs ;
- de mettre en place, sur le même modèle, un groupe de réflexion sur la question du sport pour handicapés.

Décision n°3 : FIJ - Financement dégressif

Le Bureau :

- adopte le système de financement dégressif du FIJ ;
- adopte les documents de formation adaptés à ce système ;
- invite le Secrétaire Général à faire procéder à leur édition et leur publication électronique en 2006 ;
- donne mandat au Secrétaire Général de mettre en application le système de financement dégressif en 2007.

Décision n°4 : FIJ - Créneaux porteurs

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général :

- de communiquer les données déjà reçues aux Etats et Gouvernements membres,
- de recueillir dans les meilleurs délais les informations non encore parvenues relatives aux potentialités économiques des Etats et Gouvernements membres,
- de procéder à la finalisation de l'étude entreprise en 2005

Décision n°5 : FIJ - Suivi et évaluation

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général de produire un document bilan sur la situation et le degré d'implantation du FIJ dans les Etats et Gouvernements membres,

Invite les Etats et Gouvernements membres à renforcer le suivi des projets FIJ dans leurs pays respectifs.

Décision n°6 : Formation en bénévolat et volontariat

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général de mettre en place un groupe d'études pour l'élaboration des modules de formation en bénévolat et volontariat

Décision n°7 : Partenariat dans le secteur Jeunesse

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général de développer des partenariats dans le secteur Jeunesse.

Décision n°8 : Appuis techniques nationaux

Le Bureau décide :

- de porter de 9 à 12 mois par an la période maximale d'attribution des appuis techniques nationaux ;
- de limiter à 30 dont au minimum 15 jeunes espoirs le nombre des bénéficiaires par pays ;
- de donner instruction au Secrétariat Général de faire strictement respecter les critères de présentation des dossiers tels que précisés dans la fiche de projet.

Décision n°9 : Programme des Bourses FFPO

Le Bureau décide de porter de 600 000 FCFA à 700 000 FCFA le taux mensuel de la bourse.

Décision n°10 : Travaux de la Commission consultative permanente du Programme III-2005

Le Bureau adopte les conclusions et recommandations de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs, à savoir :

- Le plan d'action de la Commission consultative pour la période 2005-2008;
- Les recommandations portant sur :
 - La formation des formateurs des Instituts,
 - L'établissement de partenariat entre les Instituts et le mouvement sportif,
 - La promotion et le développement du Loisir au sein de la CONFEJES,
 - La coopération entre les Instituts nationaux de formation des cadres.

Décision n°11 : Travaux des groupes d'études du programme III-2005

Le Bureau adopte les conclusions et recommandations des travaux des groupes d'études ci-après portant sur :

- Le programme de Professorat de Sport ;
- Le programme de Professorat de Jeunesse et d'Animation ;
- Le Programme de formation en Entrepreneuriat ;
- Le Module de formation en Loisir.

Invite les Etats et Gouvernements membres à créer un mécanisme consultatif national d'implantation et de mise en œuvre desdites formations.

Décision n°12 : Programmation 2006

Le Bureau adopte la programmation 2006 comme suit :

- Programme I : 10 projets financés à hauteur de : 233 345 011 Fcfa
- Programme II-Jeunesse : 17 projets financés à hauteur de : 377 860 700 Fcfa
- Programme II-Sport : 12 projets financés à hauteur de : 488 149 703 Fcfa
- Programme III : 11 projets financés à hauteur de : 176 265 000 Fcfa

Soit au total 50 projets proposés pour un financement total de : **1 275 620 414 Fcfa**

Rapport des Commissaires aux comptes

Décision n°13 :

Le Bureau adopte le rapport des Commissaires aux comptes ainsi que leurs recommandations suivantes :

1. Verser les financements du « Fonds Commun », suivis de manière spécifique à travers la nomenclature comptable, sur le compte en banque du « Fonctionnement » et clore le compte en banque du « Fonds Commun » ;
2. Procéder à la réforme des immobilisations obsolètes ;
3. Budgétiser les régies d'avance au sein des programmes lors de leur création ;
4. Poursuivre les démarches pour faire valoir le droit de la CONFESJES à l'exonération d'impôt sur les revenus du compte FPC en dollars canadiens ;
5. Veiller à l'application stricte des règles budgétaires lorsque le budget doit être modifié pour prendre en charge une dépense imprévue qui occasionnerait un dépassement ;
6. Fermer l'un des deux (2) comptes en banque des comptes de programmes pour ne conserver que celui qui offre les prestations les plus économiques ;

Décision n°14 :

Le Bureau accorde au Secrétaire Général sortant :

- le quitus pour sa gestion de la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 août 2005 ;
- un quitus pour l'ensemble de sa gestion terminée.

Décision n°15 :

Le Bureau accorde au Secrétaire Général entrant :

- le quitus pour sa gestion de la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2005.

Fonctionnement et gestion

Décision n°16 : Compte rendu financier exercice 2005

Le Bureau adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire Général constatant la bonne gestion administrative et financière pour l'exercice 2005.

Décision n°17 : Budget de fonctionnement

Le Bureau :

- adopte le budget de fonctionnement 2006 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de (225 880 000 FCFA) ;
- encourage le Secrétaire Général à poursuivre son effort de rigueur dans la gestion des ressources mises à sa disposition.

Décision n°18 : Clé de répartition des cotisations statutaires

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général de présenter à la prochaine Conférence ministérielle une étude sur la clé de répartition des cotisations statutaires tenant compte de l'élargissement de la CONFESJES à de nouveaux pays.

Décision n°19 : Versement des cotisations statutaires

Le Bureau fixe au 30 juin de l'année d'exercice la date limite de versement des cotisations statutaires et invite les Etats et Gouvernements membres à s'acquitter régulièrement de leur versement.

Décision n°20 : Personnels du Secrétariat général

Le Bureau invite le Secrétaire Général à présenter à la prochaine Conférence ministérielle un rapport circonstancié sur l'Accord d'Etablissement et les conditions salariales du personnel d'exécution technique de la CONFESJES.

Décision n°21 : Financement des sessions ministérielles

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général d'approfondir l'étude présentée à la Commission Administrative et Financière à partir des réflexions avancées par celle-ci et d'en faire rapport à la prochaine Conférence ministérielle.

Fonds Commun

Décision n°22 : Annonces

Le Bureau :

- enregistre les annonces au Fonds Commun pour un montant de **190 055 450 Fcfa**.
- remercie les pays ayant contribué (liste en annexe).

Décision n°23 : Inscriptions

Le Bureau donne mandat au Secrétariat Général de n'inscrire au Fonds Commun au titre de l'année en cours que les montants annoncés officiellement par écrit à la date de la réunion du Bureau ou de la Conférence et de comptabiliser les éventuels autres versements pour l'année budgétaire suivante.

**TABLEAU DES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS
AU FONDS COMMUN 2006**

N°	Etats et Gouvernements membres	Annonces	Montant en FCFA
1	Burkina Faso	1 000 000 Fcfa	1 000 000
2	Cameroun	5 000 000 Fcfa	5 000 000
3	France	182 000 €	118 300 000
4	Canada *	85 000 \$	38 250 000
5	Canada Nouveau Brunswick	5 000 \$	2 250 000
6	Canada Québec	5 000 \$	2 250 000
7	Communauté Française de Belgique	15 393 €	10 005 450
8	Mali	3 000 000 Fcfa	3 000 000
9	Sénégal	4 000 000 Fcfa	4 000 000
10	Madagascar	1 000 000 Fcfa	1 000 000
11	Gabon	5 000 000 Fcfa	5 000 000
Total en FCFA			190 055 450
Total en Euros			292 393
Total en \$ Can			422 345

* Canada : la contribution du Canada figure dans l'enveloppe financière globale de la programmation 2006.

CIJF

Décision n°24 : Gestion du Comité international des Jeux de la Francophonie pour l'exercice budgétaire 2005 et sa journée complémentaire jusqu'au 19 mai 2006

Le Bureau

décide

- d'accorder le quitus à la gestion du CIJF pour l'exercice budgétaire 2005 et sa journée complémentaire jusqu'au 19 mai 2006.
- que les pièces comptables produites entre le 19 mai et la dissolution des comptes du CIJF seront envoyées à la CONFEJES pour examen par les Commissaires aux comptes et validation par la Conférence ministérielle de 2007.

Décision n° 25 : Reliquat de crédits au CIJF

Le Bureau

décide

- d'affecter la majorité du reliquat de crédits résultant des versements des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES aux projets de programmation de la CONFEJES destinés à la valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et à la préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux ;
- donne mandat au Secrétaire général de la CONFEJES de présenter pour examen et adoption à la prochaine Conférence ministérielle de 2007 un projet de rationalisation des locaux du Secrétariat général, en vue notamment de leur regroupement en un site unique et de l'amélioration des outils de travail et de communication, le tout financé par le montant restant du reliquat.

Décision n°26 : Contribution de la France

Le Bureau décide d'ajuster la prévision budgétaire des contributions de la France au CIJF à son niveau de réalisation.

Décision n°27 : Arriérés de versements

Le Bureau décide de passer en pertes et profits les arriérés de versement des contributions aux Jeux de Djibouti (II^{èmes} Jeux) et de la Moldavie (III^{èmes} Jeux).

Décision n°28 : Gestion du Comité national des V^{èmes} Jeux de la Francophonie pour l'exercice budgétaire 2005

Le Bureau

décide

- que les participations conventionnelles au budget des Jeux en provenance de la France, du Canada et du CIJF sont arrêtées.
- que la clôture définitive des comptes du CNJF en vue de la dévolution de ses biens, droits et obligations est déléguée au Conseil exécutif du CNJF après certification par des experts nationaux.

Décision n°29 : Rapport d'évaluation

Le Bureau décide d'adopter le rapport d'évaluation des V^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Conférence thématique

Décision n°30 :

Le Bureau donne mandat au Secrétaire Général de rechercher un autre pays d'accueil pour la Conférence thématique sur la formation des cadres, initialement programmée en 2005 à Haïti, de proposer de nouvelles modalités d'organisation pour d'éventuelles Conférences thématiques ultérieures couplées aux Conférences ministérielles ordinaires et d'étudier la possibilité d'organiser dans le cadre de la programmation, et en ce qui concerne certains sujets très pointus, des réunions d'experts ou de personnes mieux impliquées dans ces domaines.

Renouvellement de mandats

Décision n°31 :

Le Bureau

- donne son accord de principe à la prolongation du mandat des deux (2) Conseillers techniques du Secrétaire Général,
- mandate le Secrétaire Général pour prendre tous contacts utiles avec le Canada et la France pour assurer la continuité du service au Secrétariat Général.

Recommandation de la CONFEJES à l'OIF relative à l'avenir des Jeux de la Francophonie

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant la nécessité de renforcer le rayonnement des Jeux de la Francophonie,
 - Tenant compte du transfert à l'OIF des compétences en matière d'organisation des Jeux,
 - Vu le calendrier de la mise en œuvre des réformes actuelles au sein de l'OIF,
-
- **Recommande** à l'OIF de mener une réflexion sur l'évolution des Jeux et notamment sur les moyens de renforcer leur audience en vue de l'édition 2013,
 - **Invite** la Conférence ministérielle de la Francophonie à adopter les statuts de l'organe subsidiaire qui sera chargé de l'organisation des Jeux, puis à procéder à l'installation dudit organe et, enfin, à la dotation en personnel nécessaire.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

Motion de félicitations au Niger

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant le bon déroulement de la V^{ème} édition des Jeux de la Francophonie à Niamey du 7 au 17 décembre 2005,

- **Félicite** les autorités du Niger notamment son Excellence, Mamadou TANDJA, Président de la République, le Premier Ministre, Hama AMADOU, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie, Abdoul Rahman SEYDOU, le Directeur Général du CNJF, Dr Lawan SERIBA pour l'exceptionnelle réussite des Jeux, qui ont permis à chacun des participants et à tous les observateurs de vivre une expérience inoubliable.

- **Remercie** le peuple nigérien pour sa mobilisation, pour la chaleur de son accueil, et son enthousiasme en faveur des Jeux.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

**Motion de félicitations et de remerciements
à Monsieur Michel DACH**

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant la fin de mandat de Monsieur Michel DACH, à titre de Secrétaire Exécutif du CIJF,
- Considérant les efforts soutenus qu'il a déployés pour hisser le CIJF au rang d'institution internationale performante, efficace et appréciée,
- Constatant les acquis importants légués et les innovations pertinentes apportées,
- Considérant le niveau de rayonnement atteint par le CIJF qui se traduit par de nombreux témoignages de félicitations pour le succès des éditions réalisées et pour l'acquisition toute récente d'un nouveau statut d'organe subsidiaire de l'OIF,
- Félicite et remercie Monsieur Michel DACH pour son engagement, sa persévérance et la qualité de son travail,
- Remercie la France pour avoir mis Monsieur Michel DACH à la disposition du CIJF pendant la période de ses mandats.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

**Motion de félicitations et de remerciements
à Monsieur Michel RITZ, Commissaire aux comptes**

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant la fin de mandat de M. Michel RITZ, Commissaire aux comptes,
 - Prenant en compte les efforts concrets et soutenus qu'il a déployés pour que la gestion de notre institution soit la meilleure possible,
 - Prenant acte des nombreux témoignages de satisfaction et de reconnaissance de l'ensemble des experts,
-
- **Félicite et remercie** M. RITZ pour son engagement, sa rigueur, son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son travail,
 - **Remercie** la France pour avoir mis M. RITZ à la disposition de la CONFESJES pendant cette période,
 - **Souhaite** à l'intéressé une pleine réussite dans la suite de sa carrière.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

**Motion de félicitations et de remerciements
aux Commissaires aux comptes**

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant l'efficacité de la mise en place du nouveau système de comptabilité en partie double et l'apport considérable des Commissaires aux comptes,
- Considérant les efforts concrets et soutenus déployés par les Commissaires aux comptes en vue d'améliorer la gestion des ressources mises à la disposition du Secrétariat Général de la CONFEJES,

Félicite et remercie

Messieurs Michel RITZ, Commissaire aux comptes en fin de mandat et André BELANGER, Commissaire aux comptes pour leur engagement, leur rigueur, leur professionnalisme et la qualité de leur travail.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

Motion de félicitations
à LOLLCHAND Ram et THIBAUT André

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant l'intérêt grandissant accordé au domaine du Loisir au sein des Etats et Gouvernements membres,
- Considérant la nécessité d'établir des relations opérationnelles avec l'Association Mondiale du Loisir,

Félicite

Messieurs LOLLCHAND Ram, Secrétaire Général de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI) (Maurice) et THIBAUT André (Canada-Québec), Professeur et expert en Loisir pour leur nomination en 2005 au Comité Exécutif de l'Association Mondiale du Loisir.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

**Motion de remerciements
au Secrétaire Général de l'O.I.F.**

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant l'intégration effective de la CONFESJES dans la Charte de la Francophonie adoptée par la Conférence ministérielle de l'OIF tenue à Antananarivo le 26 novembre 2005,
- Considérant la reconnaissance de la CONFESJES au rang « d'institution » de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- **Adresse** ses sincères remerciements à Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF pour les efforts déployés en vue de faciliter l'intégration de la CONFESJES dans la Charte de la Francophonie.
- **Réaffirme** sa ferme détermination à œuvrer avec l'OIF à la réalisation des objectifs définis dans le Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

Motion de remerciements aux Autorités Libanaises

Le Bureau, réuni à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006,

- Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée en terre libanaise
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes

- **Adresse** leurs sincères remerciements à son Excellence, Dr Ahmad FATFAT, Ministre de la Jeunesse et des Sports pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux,
- **Le prie** de bien vouloir transmettre à son Excellence, Emile LAHOUD, Président de la République, au Premier Ministre, Fuad SINIORA leur infinie et déférente reconnaissance.
- **Adresse** également leurs remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Fait à Beyrouth, le 27 mai 2006

Le Bureau

Tableau de répartition des financements 2006 – Programme I

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 2-A3	1	Formation de cadres formateurs en recherche de financement et développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales	29 349 213	6 349 213	23 000 000	10 000 000		13 000 000		
	2	Formation continue des correspondants nationaux	31 500 000		31 500 000	10 000 000		6 500 000		15 000 000
Axe 1-A1	3	Séminaire de perfectionnement des cadres aux techniques d'élaboration des plans d'action et de définition des indicateurs de résultats	40 000 000	6 154 989	33 845 011	10 000 000	4 500 000	16 250 000		3 095 011
Axe 11-A15/16	4	Forum des élus francophones du Mouvement Sportif international et africain	50 000 000		50 000 000	10 000 000		6 500 000		33 500 000
Axe 4-A7	5	Modalités d'intervention des Ministères de la Jeunesse et des Sports dans les problèmes de santé publique.	16 000 000		16 000 000	5 000 000	4 500 000	6 500 000		

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 13-A13	6	Programme de développement de la communication et du site Internet de la CONFEJES	10 450 000		10 450 000			6 500 000	1 950 000	2 000 000
Axe 8-A11	7	Forum « Femmes-Jeunesse-Sport »	45 000 000		45 000 000	45 000 000				
Axe 8-A11	8	Réunion annuelle du GTCF	14 393 967	8 693 967	5 700 000	1 500 000	2 250 000		1 950 000	
	9	Amélioration du positionnement de la CONFEJES au sein de l'institutionnel francophone	11 850 000		11 850 000	2 600 000		3 250 000		6 000 000
	10	Réunion annuelle sur la revue de la programmation et l'amélioration du fonctionnement interne du Secrétariat général	6 000 000		6 000 000					6 000 000

Totaux			254 543 180	21 198 169	233 345 011	94 100 000	11 250 000	58 500 000	3 900 000	65 595 011
---------------	--	--	--------------------	-------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Tableau de répartition des financements 2006 – Programme II-EPS/Sport

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 1-A1	1	Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt communs	13 000 000		13 000 000			6 500 000		6 500 000
Axe 4&7-A4 &10	2	Formation de cadres techniques sportifs en partenariat avec les confédérations sportives et les fédérations internationales	20 000 000	8 857 472	11 142 528	6 750 000				4 392 528
Axe10-A17	3	Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec la Confédération Africaine d'Athlétisme	19 000 000	2 497 555	16 502 445					16 502 445
Axe 10-A18&19	4	Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents : Appuis techniques nationaux - Stage du Club CONFEJES	100 000 000	17 404 297	82 595 703	9 845 703	4 500 000	68 250 000		
Axe 12&13-A22& A23	5	Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau	296 487 029	40 487 029	256 000 000	9 000 000		247 000 000		

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 14-A25	6	Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage	10 000 000		10 000 000	1 350 000		3 250 000		5 400 000
Axe 11-A21	7	Camp d'entraînement préparatoire aux championnats d'Afrique 2006 d'athlétisme.	16 000 000		16 000 000	10 350 000				5 650 000
Axe 8 A11& A13	8	Création d'une cellule de réflexion sur la question du sport pour Handicapé	13 950 000		13 950 000	3 550 000		6 500 000	3 900 000	
Axe3-A3	9	Réunion de concertation des présidents des fédérations et des responsables du sport scolaire pour la relance de ce dernier	19 307 027		19 307 027	4 500 000	5 000 000	3 250 000		6 557 027
Axe14-A25	10	Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage	21 250 000		21 250 000	15 750 000	2 250 000	3 250 000		
Axe 5-A6	11	Formation de formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité.	12 902 000		12 902 000	3 200 000		6 500 000	1 950 000	1 252 000
Axe6-A8	12	Formation des femmes en Administration et Management du Sport : Gestion des Ressources Humaines (GRH)	15 500 000		15 500 000	9 000 000		6 500 000		
TOTAUX			557 396 056	69 246 353	488 149 703	73 295 703	11 750 000	351 000 000	5 850 000	46 254 000

Tableau de répartition des financements 2006 – Programme II-Jeunesse

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 1A4	1	Appui à la création et à la promotion des centres de jeunes sous la forme du guichet unique	24 000 000		24 000 000	1 800 000		16 250 000	1 950 000	4 000 000
	2	Appui à la création des points d'accès aux info routes pour la jeunesse	9 000 000		9 000 000	2 250 000		3 250 000		3 500 000
	3	Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative	4 950 000		4 950 000	4 950 000				
Axe 3	4	Atelier de formation des formateurs en vue de tester l'opérationnalité des modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté	9 000 000		9 000 000	3 600 000			1 950 000	3 450 000
A15	5	Groupe de travail pour l'élaboration des programmes de préparation de la Jeunesse au bénévolat et au volontariat	6 500 000		6 500 000	3 600 000				2 900 000
Axe 3	6	Édition et publication du Guide de Formation d'animateur Jeunesse (6 manuels) CJSOI	4 455 950		4 455 950	1 800 000				2 655 950
	7	Formation des jeunes filles leaders en gestion des coopératives (GTCF)	12 155 000		12 155 000			12 155 000		

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
	8	Etude prospective sur l'évolution des jeunes dans l'espace francophone et leur rôle dans le développement de leur pays.	9 000 000		9 000 000	9 000 000				
	9	Atelier sur la gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés	15 500 000		15 500 000	2 700 000		5 850 000	1 950 000	5 000 000
Axe 2	10	Stage des responsables des associations jeunes leaders et animateurs de jeunesse en matière de défense et de protection de l'environnement. (CJSOI)	10 000 000		10 000 000	4 050 000				5 950 000
Axe 1	11	Projet d'élaboration d'une plateforme d'action transversale entre les Jeunes d'Afrique et de la Diaspora de France	6 000 000		6 000 000					6 000 000
Axe 6/A27	12	Alimentation du FIJ pour l'exercice 2006	348 777 800	159 477 800	189 300 000	58 050 000	22 855 950	100 750 000		7 644 050

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 7/A29	13	Appui à l'organisation d'un salon exposition – vente « Entreprise Jeune » et institutionnalisation du concours d'excellence : « Meilleure entreprise jeune de l'année ».	21 000 000		21 000 000	11 250 000		9 750 000		
Axe 5/A20	14	Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ.	20 000 000		20 000 000	10 215 000		9 750 000		35 000
A21	15	Cofinancement de la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et appui à la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs.	17 999 750		17 999 750	5 850 000	5 649 750	6 500 000		
A25	16	Appuyer la mise en place des Mutuelles d'épargne et de crédits des jeunes dans les Etats et Gouvernements membres	9 000 000		9 000 000	2 385 000		6 500 000		115 000
Axe 1	17	Recherche de partenariats dans le domaine de la jeunesse	10 000 000		10 000 000	2 250 000				7 750 000
TOTAUX					377 860 700	123 750 000	28 505 700	170 755 000	5 850 000	49 000 000

Tableau de répartition des financements 2006 – Programme III

Axe action	N° projet	Intitulé	Budget global	Financement disponible	Budget 2006	Canada	Canada Québec	France	CFB	Fonds Commun
Axe 6-A14	1	Réunion commission consultative	12 500 000	4 500 000	8 000 000	1 500 000		6 500 000		
Axe 3-A2	2	Formation des formateurs bourses d'etude	90 000 000		90 000 000	67 500 000				22 500 000
Axe 2-A7	3	Groupe d'étude « Professorat Sport »	11 000 000	5 000 000	5 950 000	2 700 000		3 250 000		
Axe 2-A7	4	Groupe d'étude « Professorat Jeunesse »	11 000 000	3 000 000	8 100 000	8 100 000				
Axe 2-A7	5	Réunion des Directeurs des Instituts	25 000 000	3 895 000	21 105 000	21 105 000				
Axe 3	6	Sessions de Formation continue (Instituts)	14 500 000	3 250 000	11 250 000	11 250 000				
Axe 1	7	Politique de Formation, élaboration d'un guide politique	3 000 000	3 000 000						
Axe 2 A7	8	Elaboration d'un module de formation en loisir	16 000 000	3 400 000	12 600 000	8 100 000	4 500 000			
Axe 3-A9	9	Séminaire régional formation des formateurs/CJSOI	15 500 000	4 250 000	11 250 000	11 250 000				
Axe 4-A12-A13	10	Etablissement des TDR de trois études (Instituts)	3 285 000		3 285 000	3 285 000				
Axe 1	11	Conférence thématique (Préparation)	6 000 000	1 260 000	4 725 000	4 725 000				
TOTAUX			207 785 000	31 555 000	176 265 000	139 515 000	4 500 000	9 750 000	0	22 500 000

**Note d'information sur la tenue
la XXXI^e réunion ministérielle du
CIJF**

Vendredi 26 mai 2006 à Beyrouth

Monsieur Valery Genniges, représentant du Ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Président de séance, souhaite la bienvenue et remercie les autorités libanaises pour la qualité de leur accueil et les conditions réservées aux participants avant de déclarer la session ouverte.

1/ Projet d'ordre du jour

Celui-ci est adopté

2/ Projet de rapport de la XXX^e session ministérielle du CIJF tenue à Paris le 7 avril 2005

Celui-ci est adopté sans amendement.

3/ Rapport moral du Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif présente son rapport moral dans lequel il détaille les activités de l'année écoulée et dresse une synthèse prospective de ses 8 années de mandat.

Il tient à remercier tout particulièrement les acteurs impliqués dans la réussite des Ves Jeux, au premier plan desquels, les autorités nigériennes pour l'accueil et les conditions de travail qu'elles lui ont procurées en 2005.

Il remercie également la CONFEJES, les Fédérations internationales et le CIO pour ce qui a trait au volet sportif, et l'OIF pour son implication dans le volet culturel et politique.

4/ Rapport financier sur l'exercice du CIJF

Le Secrétaire exécutif présente le rapport financier du CIJF sur l'exercice 2005 avec journée complémentaire au 19 mai 2006, dont le résultat sur quatre ans se traduit par un reliquat de 330 000 €.

Cet exercice a fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux comptes présenté en séance par ceux-ci.

5/ Rapports des commissaires aux comptes

a/ sur l'exercice 2005 du CIJF

Après présentation du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2005 du CIJF, les Ministres adoptent les résolutions ci-après en suivant les recommandations des Commissaires aux comptes :

- **ils approuvent les états financiers du CIJF pour l'exercice 2005 et sa journée complémentaire jusqu'au 19 mai 2006, et décident de donner quitus de cette gestion au Secrétaire exécutif. Les pièces comptables produites entre le 19 mai et la dissolution des comptes du CIJF seront envoyées à la CONFEJES pour examen par les Commissaires aux comptes et validation par la Conférence ministérielle de 2007 (décision 1)**
- **ils affectent la majorité du reliquat de crédits aux projets de programmation de la CONFEJES destinés à la valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et à la préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux. Ils demandent au Secrétaire général de la CONFEJES de présenter pour examen et adoption à la prochaine Conférence ministérielle de 2007 un projet de rationalisation des locaux du Secrétariat général, en vue notamment de leur regroupement en un site unique et de l'amélioration des outils de travail et de communication, le tout financé par le montant restant du reliquat. (décision 2)**
- **ils décident d'ajuster la prévision budgétaire des contributions de la France au CIJF à son niveau de réalisation (décision 3)**
- **ils décident de passer en pertes et profits les arriérés de versement des contributions des Jeux de Djibouti et de la Moldavie (décision 4)**

Par ailleurs le Canada annonce qu'il attribue son excédent de 9532 € au reliquat du CIJF.

b/ sur l'exercice 2005 du CNJF

Après présentation du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2005 du CNJF, les Ministres décident :

- **que les participations conventionnelles au budget des Jeux en provenance de la France, du Canada et du CIJF sont arrêtées ;**
- **que la clôture définitive des comptes du CNJF en vue de la dévolution de ses biens, droits et obligations est déléguée au Conseil exécutif du CNJF après certification par des experts nationaux (décision 5).**

6/ Examen du rapport d'évaluation des V^{es} Jeux de la Francophonie

Les Ministres procèdent à l'examen du rapport d'évaluation des V^{es} Jeux de la Francophonie. Ils saluent tout d'abord de façon unanime la réussite des V^{es} Jeux et adoptent **une motion de félicitations** à l'égard du Président de la République, du Premier Ministre, du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie, du Directeur Général des Jeux et du Peuple nigérien.

Le Ministre nigérien estime que le rapport d'évaluation tel que présenté par le CIJF est en contradiction avec le salut unanime de la réussite des Jeux. Les Ministres font remarquer qu'un rapport d'évaluation se doit d'avoir une vertu pédagogique qui serve aux éditions ultérieures. Il doit à cet effet souligner autant les aspects positifs que les points à améliorer. Ils décident en conséquence **d'adopter le rapport d'évaluation (décision 6)**.

7/ Questions diverses

En ce qui concerne l'avenir des Jeux de la Francophonie, plusieurs délégations ont souhaité que l'OIF procède à l'adoption des statuts puis à l'installation de l'organe subsidiaire qui sera chargé de l'organisation des Jeux, et mène conjointement une réflexion sur l'évolution des Jeux en vue de l'édition 2013 (*recommandation de la CONFEJES à l'OIF relative à l'avenir des Jeux présentée lors de la réunion du 7^e bureau*).

Monsieur Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général, représentant de l'OIF à cette réunion, confirme que l'OIF mettra rapidement sur pied le Conseil d'orientation et la Direction exécutive des Jeux.

Il tient par ailleurs à adresser au nom du Secrétaire général de l'OIF, Monsieur Abdou Diouf, ses félicitations à Monsieur Michel Dach pour ses deux mandats de Secrétaire exécutif. Il adresse également ses plus vifs remerciements aux autorités du Niger et au peuple nigérien pour l'excellente tenue des Jeux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance déclare cette dernière close.

Décision CIJF/ XXXI/ n°1

Portant sur la gestion du Comité international des Jeux de la Francophonie pour l'exercice budgétaire 2005 et sa journée complémentaire jusqu'au 19 mai 2006

- Après étude du rapport des Commissaires aux comptes sur la gestion CIJF pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 19 mai 2006

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

décident

- d'accorder le quitus à la gestion du CIJF pour l'exercice budgétaire 2005 et sa journée complémentaire jusqu'au 19 mai 2006.
- que les pièces comptables produites entre le 19 mai et la dissolution des comptes du CIJF seront envoyées à la CONFEJES pour examen par les Commissaires aux comptes et validation par la Conférence ministérielle de 2007.

Les Ministres, membres du CIJF

Décision CIJF/ XXXI/ n°2

- Considérant le reliquat de crédits résultant des versements des pays membres de la CONFEJES
- Constatant que le processus d'installation de l'organe subsidiaire de l'OIF chargé de l'organisation des prochains Jeux n'est pas à ce jour achevé,
- Réaffirmant leur volonté de renforcer l'efficacité de l'action de la CONFEJES

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

décident

- D'affecter la majorité du reliquat de crédits aux projets de programmation de la CONFEJES destinés à la valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et à la préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux.

Ils demandent au Secrétaire général de la CONFEJES de présenter pour examen et adoption à la prochaine Conférence ministérielle de 2007 un projet de rationalisation des locaux du Secrétariat général, en vue notamment de leur regroupement en un site unique et de l'amélioration des outils de travail et de communication, le tout financé par le montant restant du reliquat.

Les Ministres, membres du CIJF

Décision CIJF/ XXXI/ n°3

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

décident

- d'ajuster la prévision budgétaire des contributions de la France au CIJF à son niveau de réalisation.

Les Ministres, membres du CIJF

Décision CIJF/ XXXI/ n°4

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

décident

- de passer en pertes et profits les arriérés de versement des contributions des Jeux de Djibouti et de la Moldavie.

Les Ministres, membres du CIJF

Décision CIJF/ XXXI/ n°5

Portant sur la gestion du Comité national des V^{es} Jeux de la Francophonie pour l'exercice budgétaire 2005

- Après étude du rapport des Commissaires aux comptes sur la gestion CNJF pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2005

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

décident

- que les participations conventionnelles au budget des Jeux en provenance de la France, du Canada et du CIJF sont arrêtées.
- que la clôture définitive des comptes du CNJF en vue de la dévolution de ses biens, droits et obligations est déléguée au Conseil exécutif du CNJF après certification par des experts nationaux.

Les Ministres, membres du CIJF

Décision CIJF/ XXXI/ n°6

Après étude du rapport d'évaluation des V^{es} Jeux de la Francophonie,

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006

- considérant qu'un rapport d'évaluation se doit d'avoir une vertu pédagogique qui serve aux éditions ultérieures et doit à cet effet souligner autant les aspects positifs que les points à améliorer. Ils décident en conséquence

décident

- d'adopter le rapport d'évaluation des V^{es} Jeux de la Francophonie.

Les Ministres, membres du CIJF

Motion de félicitations au Niger

Les Ministres, membres du CIJF, réunis à Beyrouth le 26 mai 2006,

- Considérant le bon déroulement de la V^e édition des Jeux de la Francophonie à Niamey du 7 au 17 décembre 2005,
- **Félicite** les autorités du Niger notamment son Excellence, Mamadou TANDJA, Président de la République, le Premier Ministre, Hama AMADOU, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie, Abdoul Rahman SEYDOU, le Directeur Général du CNJF, Dr Lawan SERIBA pour l'exceptionnelle réussite des Jeux, qui ont représenté pour chacun des participants et pour tous les observateurs une expérience inoubliable.
- **Remercie** le peuple nigérien pour sa mobilisation, pour la chaleur de son accueil, et son enthousiasme en faveur des Jeux.

Les Ministres, membres du CIJF

RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

BEYROUTH (LIBAN), LES 23 ET 24 MAI 2006

Mot du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général souhaite la bienvenue aux membres de la Réunion des experts et exprime son plaisir d'être au Liban, dont il remercie les autorités pour la chaleur et la très grande qualité de leur accueil, malgré le très court délai imparti à l'organisation, ainsi que de pouvoir présenter son premier bilan depuis son entrée en fonctions le 1^{er} septembre dernier.

Allocution d'ouverture du Dr. Ahmad Fatfat, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban

Dans son allocution, le Ministre souhaite la bienvenue dans le pays des Cèdres, aux participants de la Réunion des experts, préparatoire de la 7^{ème} Réunion du Bureau. Il a tenu à souligner l'importance qu'accorde le Liban à la Francophonie et a marqué l'attachement commun à la mission des institutions publiques veillant au plein développement des activités de jeunesse et de sport. L'accueil des travaux de la 7^{ème} réunion du Bureau revêt pour le Liban une signification particulière aux travaux de la CONFEJES d'autant plus qu'ils mèneront à une prochaine échéance d'importance que sont les 6^e Jeux de la Francophonie de 2009. La décision d'accueillir la 7^e Réunion du Bureau de la CONFEJES est un choix raisonné qui émane d'une prise de conscience de l'importance institutionnelle de la CONFEJES et du devoir envers les athlètes et les jeunes.

Le Dr Fatfat relève que le dénominateur commun de la collaboration des pays au sein de la CONFEJES est le terme « éducation » : l'éducation physique concernant les athlètes et les sportifs et l'éducation non formelle ou populaire en ce qui concerne les jeunes. C'est à partir d'une approche participative et de la volonté de collaboration qui nous anime tous qu'il invite les experts à « Agir ensemble avec les jeunes ». Pour conclure, le Ministre souhaite aux experts une excellente rencontre de travail.

Formation du Bureau

Le Liban est désigné comme Président et le Canada comme Rapporteur de la Réunion des experts.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités du Secrétaire Général

Après une brève introduction, le Secrétaire Général dresse un aperçu des bilans sectoriels de chacun des programmes en rappelant que la programmation quadriennale est le socle d'intervention des trois programmes.

Il rappelle les étapes majeures qui ont marqué l'année 2005 : d'abord, il y a l'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie, autour de laquelle sera menée une réflexion sur les conséquences que cela implique et qui constitue le principal événement survenu au cours de l'année. Ce changement de statut, nous apprend le Secrétaire Général, nécessitera la création d'une nouvelle ligne budgétaire afin de répondre aux besoins de prise en charge des opérations qui en découlent. Il poursuit, en deuxième lieu, avec l'arrivée d'un nombre important de nouveau personnel au Secrétariat. Cette arrivée a été accompagnée d'une recherche de l'amélioration des conditions de travail et d'une réhabilitation des locaux. Enfin, la mise en place effective du nouveau système de comptabilité en partie double a entièrement changé et facilité le travail du personnel du Secrétariat.

Le Secrétaire Général informe ensuite, qu'à son arrivée en septembre, seulement 20% de la programmation 2005 avait été réalisée. Une somme importante de travail a dû être abattue depuis son arrivée et il profite de l'occasion pour remercier ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour accomplir cette tâche et qui ont su travailler en équipe.

Le Secrétaire Général poursuit sa présentation en rappelant les objectifs de chacun des programmes et leur état d'avancement en fin d'année 2005.

Le Programme I - Appui Institutionnel vise le soutien à la mise en place des politiques nationales et la préservation de la place du français, en tant que première langue olympique. Un nombre de 9 projets était prévu, mais seulement 4 ont été exécutés de manière satisfaisante ; 2 l'ont été partiellement et 3 ont été différés, annulés ou modifiés à la suite de contingences extérieures à la CONFEJES. Une explication à cet état de fait a été le manque d'efforts investis par les pays membres pour se conformer aux critères de recevabilité des dossiers.

Le Programme II – Promotion de la Jeunesse compte 5 objectifs : le soutien aux Etats et Gouvernements en matière d'insertion par le développement de la Vie associative ; la promotion de l'insertion professionnelle et économique des jeunes ; la promotion de la culture de la paix et de la citoyenneté ; le développement du leadership ; et le développement de la santé reproductive chez les jeunes. Les activités prévues étaient au nombre de 13 et elles ont toutes été réalisées.

Le Programme II – Développement du sport contribue à la promotion du Sport, qu'il soit de masse ou de compétition. Il cherche à favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau et à améliorer l'environnement du sportif. On dénombre 13 activités qui étaient prévues au calendrier et il appert qu'une seule n'a pu être concrétisée.

Le Programme III – Formation et perfectionnement des cadres s'attarde à appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines ; à accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche et le développement ; et vise au renforcement de la coopération au service du développement durable. En ce qui concerne les 10 activités prévues, 9 d'entre elles ont été réalisées au cours de 2005 et la dernière est présentement en cours d'exécution. Au fil du temps, il se démarque qu'une nouvelle mission devra de plus en plus être prise en compte, à savoir le développement des loisirs.

La recherche de partenariats, particulièrement pour le secteur jeunesse puisqu'il n'y en a aucun à ce jour, a occupé et continuera de prendre une place importante au niveau des responsabilités du Secrétaire Général, en 2006.

Le Secrétaire Général a terminé son exposé par de l'information concernant les améliorations managériales survenues au Secrétariat grâce, entre autres : - à l'acquisition de 10 nouveaux ordinateurs, le tout rendu possible grâce à l'intervention de l'OIF, - et par l'affichage d'un appel de proposition, actuellement en cours, et ce, afin de renouveler le mobilier de bureau, grâce à une contribution financière de la France. L'OIF contribuera également au classement, l'archivage et le transfert sur support électronique de nombreux documents de la CONFEJES qui seront ensuite stockés sur le site internet. Le Secrétaire Général profite de l'occasion pour réitérer ses remerciements à l'endroit de ces deux partenaires.

Plusieurs interventions ont suivi cette présentation saluant toutes, en préalable, la qualité du travail accompli et des documents présentés. Des félicitations sont ainsi adressées au Secrétaire Général et à son équipe.

Les experts ont été informés que le GTCF serait dynamisé au cours de la prochaine année et que le comité scientifique de lutte contre le dopage serait évalué et réformé : plusieurs recommandations ont été formulées à cet effet. Il a été souligné que les représentants nationaux, tout comme les bénéficiaires des programmes, doivent être les acteurs qui seront les mieux placés pour ensuite travailler à l'avancement des dossiers dans leur pays. Un suivi devrait être fait en ce sens.

La réalisation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres de Jeunesse et de Sports qui a dû être reportée, d'abord à cause des difficultés politiques, ensuite faute de quorum sera discutée en huis clos par les Ministres.

L'annulation, par l'Union Européenne, du projet « Contribution à la réflexion des pays membres de l'Union Européenne sur le thème « le sport et les loisirs comme facteur de cohésion sociale, de développement économique et de régénération urbaine » a été déplorée. Il est à noter que cette situation est extérieure à la volonté de la CONFEJES et qu'il est impossible, du moins en 2006, de reprendre cette activité.

En ce qui a trait au rôle que peut jouer la CONFEJES à propos des relations entre les associations et les fédérations sportives et les ministères concernés, le Secrétaire Général fait remarquer qu'un projet visant à réunir des représentants des deux groupes a été planifié pour la prochaine année.

Afin de réduire les difficultés de communications, une invitation à consulter régulièrement le site Internet de la CONFEJES a été lancée. Sa mise à jour est constante et la banque de documents archivés est en constante progression. Les communications téléphoniques pourront compléter, au besoin, la quête d'information.

En ce qui concerne la mise en place de la nouvelle approche du FIJ, l'étude de faisabilité a conclu que l'approche développée assurerait un meilleur suivi des projets et favoriserait une augmentation des projets pérennes. Le rapport doit maintenant être endossé par le Bureau. Pour ce qui est des précisions apportées sur le démarrage des projets financés sur 3 ans, il a été dit que la mise en œuvre du financement dégressif sera reportée en 2007 et que l'année 2006 se concentrera sur la formation des correspondants nationaux et des encadreurs de jeunes à cette nouvelle approche, suite à la tenue tardive de la réunion du Bureau. Les outils nécessaires à ces formations sont prêts et déjà envoyés dans les pays.

Par ailleurs, les difficultés rencontrées relatives à la réception de la nouvelle contribution de 3 000 000 F pour l'éligibilité d'un pays au programme du FIJ s'expliquent par le fait que la décision prise en avril 2005, par les Ministres, à Paris, l'a été, dans bien des cas, après l'attribution des budgets des pays c'est-à-dire trop tard pour planifier cette nouvelle dépense. Une décision d'exception, limitée à 2005, a été prise par le Secrétaire Général afin de ne pas pénaliser les jeunes qui ont soumis des projets. La situation devrait rentrer dans l'ordre au cours de cette année.

La Réunion des experts a été informée du suivi des visites de projets FIJ dans les capitales du Togo, du Bénin et du Sénégal par M. Dominique Pivron, de la France, en compagnie de Mme

Ndongo, Directrice adjointe des programmes jeunesse de la CONFEJES. Il est apparu que tous les projets retenus ont démarré, que certains jeunes ont temporairement changé de créneaux en attendant leur financement. Certains projets ont connu d'importants problèmes économiques et de concurrence, d'encadrement et de nature socio-environnementale. Des sessions de mise à niveau impliquant systématiquement les encadreurs devront être données. Un rapport de synthèse pourra être remis aux membres de manière à répondre au besoin d'information sur les retombées de ces microprojets.

L'expérience pilote de guichets uniques, quant à elle, se poursuivra l'année prochaine et fera ensuite l'objet d'un bilan. Le Niger remettra sous peu son rapport suite au démarrage de 2 guichets à Niamey qui s'est largement inspiré de l'expérience française (CIDJ, BIJ, PIJ et CRIJ). Ce concept vise à fournir dans un même lieu les réponses aux questions des jeunes en matière d'information, d'insertion professionnelle et d'activités pour se distraire. Pour y répondre, les centres doivent être gérés par des cadres spécifiquement formés à ces besoins. La CONFEJES est en train de développer un partenariat avec l'OIF concernant les Conseils nationaux de la jeunesse. Un échange de façon de faire, partant du bas vers le haut, caractérise l'approche privilégiée par l'OIF. Une session d'information à ce sujet se déroulera en marge de la Réunion du Bureau.

Au cours de la discussion, il a été relevé le problème posé par les projets acceptés mais non financés à ce jour. La raison en est due à l'absence d'envoi, par le pays, du rapport de modalités d'application pour chaque projet.

La précision concernant les petits métiers indique que cela s'adresse aux activités de loisirs. Un examen plus approfondi des retombées du programme a également été demandé.

Concernant le démarrage de l'appui élargi aux mutuelles de jeunes, il se fera au cours de la programmation de 2006 dans laquelle il a été prévu.

Le rapport jeunesse portant sur les résultats des travaux issus de la rencontre tenue à Bamako a été remis aux experts.

Concernant la problématique de l'universitarisation et du développement de synergies avec l'AUF, il est à noter que 3 instituts (l'INSEPS de Dakar, l'INJEP du Bénin et l'INJS d'Abidjan) ont une reconnaissance de niveau universitaire. Des contacts ont été pris par le passé mais le concept d'universitarisation n'avait pas encore pris l'importance qu'il occupe actuellement. La reprise de contact devra donc se faire au cours des prochains mois.

Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière (CAF)

Le représentant de la France, M. Laurent Lagonotte, Président de la réunion, fait la lecture des projets de résolutions. M. Abdoulaye Guèye, Directeur adjoint administratif et financier, poursuit en faisant l'économie du rapport de la CAF qui s'est rencontrée en matinée du 22 mai.

La CAF a proposé l'adoption des projets de recommandations relatifs :

- au rapport des commissaires aux comptes ;
- à l'acceptation du quitus au Secrétaire Général sortant pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 août 2005 et pour l'ensemble de sa gestion terminée ;
- à l'acceptation du quitus au Secrétaire général entrant pour sa gestion du 1er septembre au 31 décembre 2005 ;
- à l'adoption du projet de budget de fonctionnement 2006 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 225.880.000 F ;

- à l'adoption du rapport financier présenté par le Secrétariat général constatant la bonne gestion administrative et financière pour l'exercice 2005 ;
- à l'adoption de la date du 30 juin, comme date limite de versement des cotisations statutaires au lieu du 31 décembre ;
- à la décision de ne pas budgétiser au Fonds commun, au titre de l'année, les annonces non confirmées par écrit et de comptabiliser le reste des versements effectifs pour l'année suivante ;
- aux remerciements aux commissaires aux comptes pour l'aide appréciable dans la recherche d'une gestion plus efficace ;
- à l'invitation du Secrétariat général à poursuivre ses efforts de rigueur dans la gestion des ressources mises à sa disposition ;
- à la demande faite au Secrétariat général pour qu'un rapport circonstancié soit présenté à la prochaine conférence ministérielle sur l'accord d'établissement et les conditions salariales du personnel d'exécution technique du Secrétariat ;
- à l'adoption d'une motion de félicitation et de remerciements à l'attention de M. Michel Ritz, commissaire aux comptes, arrivé en fin de mandat, pour son engagement, sa rigueur, son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de ses prestations durant son mandat ;
- à l'approfondissement de la réflexion au sujet du financement des Sessions ministérielles et des réunions du Bureau et qui doit faire l'objet d'un rapport présenté par le Secrétaire Général à la prochaine Conférence ministérielle.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Alimentation du fonds commun

Une lecture des annonces de contributions volontaires au Fonds Commun présentées par écrit au Secrétariat général est effectuée. Des annonces séance tenante s'ajoutent au fonds. C'est le cas du Sénégal qui contribuera à hauteur de 4 000 000 F. Les représentants de la France et de Madagascar informent l'assemblée, qu'à moins d'avis contraire du Ministre, leur contribution allouée au fonds sera reconduite au même montant que l'année dernière. Par ailleurs, il est signalé que plusieurs annonces de financement au fonds commun sont présentées mais non respectées par les pays. Cette situation entraîne des conséquences néfastes, ce qui met en péril la réalisation de la programmation de la CONFEJES. Ainsi, un manque de financement de 21,2%, soit 86 000 000 F a été constaté, pour la programmation 2005. Cette situation oblige le Secrétaire Général de la CONFEJES à faire des emprunts pour couvrir ce manque de liquidités. Les correspondants nationaux sont priés de sensibiliser leur Ministre à ce problème et de préciser qu'il s'agit de contributions nettes et non pas le paiement en retard des contributions statutaires.

Présentation de la programmation 2006

La programmation 2006 comporte au total 56 projets pour un coût global de 1.513.113.000 F et se détaille de la façon suivante :

Le Programme I se propose de réaliser 14 projets, pour un montant de 316 750 000 F afin de :

- poursuivre son appui aux pays pour l'élaboration des politiques nationales ;

- offrir des sessions de formation en élaboration de politiques nationales, de préparation de plans d'actions et de recherche de financement ;
- développer des partenariats pour le sport de haut niveau et de l'encadrement de la pratique sportive ;
- renforcer le partenariat dans le domaine de la jeunesse ;
- tenir la réunion du GTCF et d'un forum « Femmes – Jeunesse – Sport » ; et
- organiser une formation à l'intention des correspondants nationaux.

Le Programme II – Promotion de la Jeunesse présente 18 actions, pour un total de 402 983 000 F, en vue de :

- poursuivre l'élaboration de formations en éducation citoyenne et de bénévolat-volontariat ;
- appuyer les points d'accès aux inforoutes ;
- renforcer les activités reliées au FIJ ;
- approfondir la compréhension sur l'évolution des jeunes.

Le Programme II – Développement du sport propose 13 activités, totalisant 584.600.000 F. L'accent porte sur :

- l'appui au sport de haut niveau ;
- la détection de jeunes talents ;
- la redynamisation du groupe scientifique de lutte contre le dopage et l'étude de la médecine traditionnelle dans le domaine des sports ;
- les activités liées aux sports pour les personnes handicapées.

Le Programme III – Formation et perfectionnement des cadres, se compose de 11 actions, se chiffrant à 207 780 000 F. Le programme poursuivra ses appuis en matière de :

- mise en place de politiques nationales de formation des cadres ;
- finalisation du processus d'harmonisation des programmes de formation de jeunesse, de sports et de loisir ;
- poursuite du travail des groupes d'études ;
- appui au perfectionnement des cadres.

En dernier lieu, des actions transversales seront menées au cours de l'année. Un exercice interne de révision annuelle des programmes sera réalisé, ainsi qu'une réflexion en vue d'identifier les moyens pour participer ou appuyer des événements découlant des nouveaux partenariats et ainsi souligner, par exemple, la journée internationale de la Francophonie ou l'Année Senghor.

Les interventions ont été variées et encourageantes. La programmation 2006 rejoint les préoccupations de la commission des experts. Les actions qui visent la formation de formateurs, la poursuite de recherche de financements et de nouveaux partenariats, reçoivent l'assentiment de l'assemblée.

Des bilans sont à prévoir concernant le projet-pilote sur la création de guichets uniques, ainsi que pour les trois ateliers en renforcement des capacités des cadres responsables de gérer des programmes d'insertion de jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés et une amélioration de l'encadrement des jeunes bénéficiaires est fortement demandée.

Il est recommandé de poursuivre et d'approfondir les actions s'adressant au domaine du sport pour les personnes handicapées. La Communauté française de Belgique propose la mise à disposition de la CONFESJES d'un expert dans le domaine de la gestion des institutions sportives adaptées. Le programme du FFPO rencontre toujours l'intérêt des bailleurs, à la condition que le dynamisme du programme tienne compte des moyens disponibles.

L'utilisation du sport comme levier de santé publique reçoit une réception positive des membres. Un bémol est néanmoins soulevé relativement à l'organisation d'un camp d'entraînement précédant les Championnats d'Afrique d'Athlétisme. La pratique antérieure a toujours été de favoriser des stages se référant à des événements multi-sports, plutôt qu'unisport. La crainte de créer des attentes et de susciter de nouvelles demandes est à la base de l'inquiétude exprimée. La CONFEJES assure que dans un souci de cohérence ce type d'appui ne pourrait être envisagé que pour les disciplines dotées d'un centre international de haut niveau lié par convention à la CONFEJES. La gestion de la demande serait ainsi contrôlée. La recherche de nouvelles façons de stimuler le Comité scientifique de lutte contre le dopage est bien reçue des experts. De même, la continuation des travaux de la Commission consultative sur la formation des cadres continue de recevoir un accueil positif de la part des experts. L'intérêt pour un engagement accru dans le domaine du sport scolaire est favorablement salué.

La recherche de pistes en vue d'une valorisation des bonnes pratiques, des approches novatrices et du développement d'outils est souhaitée. L'utilisation du site Internet de la CONFEJES semble être un véhicule idéal pour rencontrer cet objectif.

Par ailleurs, il est recommandé de limiter le nombre des réunions, des études, des groupes de réflexion à son minimum afin que la CONFEJES se concentre sur l'action. Au besoin, une révision de la valeur ajoutée des actions, en vue d'un resserrement de la programmation pourrait faire l'objet d'une réflexion souhaitable à mi-étape de cette programmation quadriennale. Il importe que la CONFEJES investisse dans les domaines où elle fait une différence.

L'établissement de nouveaux partenariats avec l'OIF concernant les Conseils nationaux de Jeunesse est très bien accueilli par les membres qui souhaitent une communication systématique entre tous les partenaires de la Francophonie sur les thématiques partagées. Le Secrétaire Général a bien reçu les commentaires exprimés à la suite de la présentation de la programmation 2006. Il confirme l'importance de certains projets, tels la cellule de réflexion sur le sport et les personnes handicapées et la nécessité d'approfondir le travail au niveau du sport scolaire. L'étude prospective sur l'évolution des jeunes est un dossier capital qui a peut-être été sous-estimé dans la formule proposée. Il sera revu de manière à mieux répondre à l'importance des informations attendues d'une telle recherche. La mise à niveau des correspondants nationaux, malgré son caractère récurrent, est nécessaire, entre autres, à la suite des changements entraînés par la mise en œuvre d'une nouvelle programmation quadriennale et l'introduction du Cadre stratégique décennal. C'est le bon moment pour réaliser ce type d'exercice. Pour ce qui est du développement de partenariats extérieurs à la Francophonie, le Secrétaire général signale l'importance d'identifier des partenaires fiables, particulièrement dans le domaine de la jeunesse. Des efforts accrus seront investis tout au long de l'année afin de rencontrer cette demande des bailleurs. En dernier lieu, une réflexion pourra être envisagée à propos de sujets d'actualité ou de nouveaux domaines d'intervention qui mériteraient d'être examinés plus à fonds parce que liés aux actions de la CONFEJES. Une suggestion pour alimenter le débat pourrait se fonder sur une synthèse des Plans nationaux contre la pauvreté de chacun des pays membres.

En conclusion, après discussion, la réunion des experts :

- recommande l'adoption de la programmation 2006 de la CONFEJES ;
- propose aux Ministres membres du Bureau les projets de décisions ci-joints.

Examen et adoption du rapport général de la réunion des experts

Le rapport de la réunion des experts est adopté.

Rédigé et adopté à Beyrouth, Liban
Le 24 mai 2006

Mme Loraine GEOFFRION
Rapporteur

A N N E X E S
(Discours et Allocutions)

DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE LA REUNION DES EXPERTS

DISCOURS DE S.E. LE MINISTRE DR. AHMAD FATFAT A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DES EXPERTS DE LA 7^{EME} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES

(BEYROUTH, LE 23 MAI 2006)

- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les experts,**

J'ai le grand honneur de vous accueillir dans notre capitale libanaise Beyrouth à l'occasion de la 7^e réunion du Bureau de la CONFEJES.

La décision du Gouvernement libanais à accueillir cet événement découle d'un triple attachement.

En premier lieu, il s'agit de souligner l'importance qu'accorde le Liban à la Francophonie que nous percevons comme un monde vaste reposant sur un système de valeurs partagées. Par la même occasion, le Liban se rallie aux pays ayant le français en partage afin de marquer un attachement commun à la mission qui est la nôtre en tant qu'institutions publiques veillant au plein développement des activités de jeunesse et de sport.

Dans ce cadre précis, les recommandations et les opportunités proposées aussi bien par la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES) que par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) sont porteuses d'une plus-value unique en raison de la dimension francophone.

Après la 29^e Ministérielle, qui a eu lieu à Beyrouth en mars 2003, et à l'aube des 6^e Jeux de la Francophonie, prévue en 2009 dans le pays des Cèdres, l'accueil des travaux de la 7^e Réunion du Bureau revêt pour nous une signification particulière qui accompagne le parcours du Liban déterminé à recouvrer son rayonnement au niveau régional et international.

En effet, nous accordons une importance toute particulière à la prochaine échéance majeure de notre pays que sont les Jeux de 2009.

Au-delà des épreuves sportives, cet événement représente pour nous tous une grande manifestation culturelle, profondément ancrée dans la Francophonie.

Le peuple libanais à l'unisson est déterminé à réussir l'organisation de ces Jeux. Ceci nous encourage à aller de l'avant dans notre participation dans les actions et les activités communes tout en comptant sur votre collaboration.

En effet, nous considérons de tels événements comme une opportunité inédite de déployer des efforts communs. Nous sommes convaincus du bien fondé de la coopération régionale et nous encourageons vivement la contribution de tous à l'échange d'expérience en vue d'un succès qui sera partagé par l'ensemble des participants.

Par conséquent, la décision du Gouvernement libanais d'accueillir la 7^e réunion du Bureau de la CONFEJES résulte d'un choix conscient et émane d'une prise de conscience de l'importance institutionnelle de la CONFEJES et du devoir que nous avons vis-à-vis de notre société libanaise et francophone, vis-à-vis de nos athlètes et de nos jeunes.

La Jeunesse et les Sports constitue un secteur très riche et diversifié et reflète souvent l'image de la société elle-même.

La pertinence de nos politiques et stratégies concernant la jeunesse et les sports permette de forger des sociétés saines, équilibrées et épanouies, loin des vices de la délinquance et des menaces diverses qui guettent nos jeunes.

A cet égard, l'information et la formation constituent la pierre angulaire de toute politique publique visant ce milieu foisonnant de vie et d'aspirations.

La formation continue sur les divers plans pédagogique, éducatif, physique et administratif, visant à renforcer les capacités, permet de palier aux insuffisances et aux lacunes des structures sportives et de jeunesse.

En outre, elle nous permet, « administrations publiques », de parfaire nos compétences pour mieux répondre aux besoins actuels et mieux effectuer les tâches qui nous sont confiées.

Le dénominateur commun de notre action est le terme "éducation": l'éducation physique concernant les athlètes et les sportifs et l'éducation non formelle ou populaire qui concerne nos jeunes.

Ceci laisse entendre que l'apprentissage et l'acquisition des compétences ne saurait être une chose ponctuelle et arrêtée dans le temps.

Il s'agit d'un processus qui s'étend à tous les niveaux et qui entend la participation et l'implication de plusieurs acteurs tant au niveau local que régional.

Les dispositifs de concertation entre les différents pays sur des questions qui nous intéressent tous, les formations des cadres, les mesures de perfectionnement des performances de nos athlètes et les opportunités participatives proposées à nos jeunes font appel aux efforts de tous et nous interpellent dans nos consciences, nos désirs et nos ambitions.

C'est à partir de cette approche participative et de la volonté de collaboration qui nous anime tous que le Liban envisage la contribution des experts dans la préparation de la 7^e réunion du Bureau prévue dans deux jours.

Il s'agit plus que jamais de faire sien le slogan de la CONFEJES: Agir ensemble avec les Jeunes!

Je tiens à souligner que l'équipe du Ministère de la Jeunesse et des Sports reste à votre disposition pour vous assurer les meilleures conditions de travail possibles.

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,

Mesdames et Messieurs les experts,

Je vous souhaite un excellent séjour dans mon pays ainsi que tout le succès afin que vos échanges soient fructueux et que nos réunions soient productives.

**ALLOCUTION DE MONSIEUR YOUSOUF FALL,
SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEJES
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA REUNION DES EXPERTS**

BEYROUTH, LE 23 MAI 2006

- **Monsieur Ahmad FATFAT, Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République du Liban,**
- **Monsieur Ram LOLLCHAND, Secrétaire Général de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI),**
- **Madame Denise BARRIOLADE, Responsable des projets Jeunesse à la Direction de la Planification Stratégique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.),**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais avant tout me faire l'agréable devoir de rendre un hommage mérité aux Autorités Libanaises qui, dans un délai très court, ont non seulement accepté le principe d'abriter à Beyrouth la 7ème réunion du Bureau de notre institution commune mais, ont pris toutes les dispositions utiles pour nous mettre tous et sans exception aucune, dans d'excellentes conditions de séjour et de travail. Pour cela et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à chacun d'entre nous, je voudrais demander à son Excellence, Monsieur Ahmad FATFAT, Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République du Liban, d'être notre interprète auprès du Gouvernement Libanais pour lui exprimer au nom de la CONFEJES, toute notre profonde gratitude et tous nos chaleureux remerciements pour les facilités de tous ordres accordées à notre institution ainsi qu'à toutes les délégations. Monsieur le Ministre, toutes nos félicitations à vous et à vos dynamiques collaborateurs pour la qualité exceptionnelle de l'organisation de la présente réunion du Bureau de la CONFEJES.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

L'occasion est pour moi de remercier également l'ensemble des experts et invités présents à Beyrouth à l'effet de prendre part à nos présentes assises.

Conformément à nos dispositions statutaires, les travaux de cette présente réunion des experts visent à examiner le bilan des activités de l'année écoulée, la programmation 2006 et toutes autres questions devant être soumises à l'appréciation des Ministres de notre Conférence.

Il me plaît de rappeler que la programmation quadriennale 2005-2008 qui tient compte des grands axes prioritaires définis en 2000 et des objectifs du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie, demeure le socle d'intervention de nos différents programmes I, II et III et des projets qui ont été réalisés au cours de l'année 2005.

Apprécient à sa juste valeur le travail remarquable abattu par mes prédécesseurs et les cadres affectés auprès d'eux, nous nous sommes efforcés, mes collaborateurs et moi, de poursuivre l'œuvre d'édification et de modernisation des interventions du Secrétariat Général.

Dans ce cadre, il y a lieu de se réjouir fortement de l'aboutissement du processus d'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie adoptée par la Conférence ministérielle d'Antananarivo du 22 novembre 2005 et du renforcement de notre coopération avec l'O.I.F. et de la présence dans cette salle de deux (2) de ses représentants, Mme Denise

BARRIOLADE et

M. Daniel EDAH.

Cette consécration de l'action de la CONFEJES au sein de l'espace institutionnel francophone doit nous inciter à faire plus et mieux en inscrivant nos actions dans une dynamique de performance et de bonne gestion.

Pour notre part, je puis vous assurer que toute l'équipe du Secrétariat Général est résolument déterminée à s'investir pleinement dans la réalisation des missions qui nous sont dévolues.

Je souhaite que la présente réunion des experts du Bureau de la CONFEJES se déroule dans d'excellentes conditions et aboutisse à des conclusions riches et pertinentes à soumettre à l'appréciation des Ministres et chefs de délégation.

Enfin, je formule à l'endroit du Liban tous nos vœux de réussite, pour l'organisation des 6^{èmes} Jeux de la Francophonie prévus en 2009 à Beyrouth.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ALLOCUTION DE MONSIEUR YOUSOUF FALL,
SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEJES
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE
DE LA REUNION DES EXPERTS**

- **Monsieur le Ministre,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**

Voilà présentés par le rapporteur, les conclusions des travaux de la Réunion des experts, préparatoires au 7^{ème} Bureau de la CONFEJES, prévu à Beyrouth (Liban), les 26 et 27 mai prochains.

Cette réunion a non seulement été fructueuse mais aussi, elle s'est déroulée dans un climat serein et amical et surtout, dans d'excellentes conditions matérielles.

L'occasion est pour moi aujourd'hui, de féliciter le rapporteur, Madame Loraine GEOFFRION du Canada, pour la qualité et la fidélité de son rapport.

Je remercie par ailleurs tous les experts pour leur participation active aux travaux et leur solidarité.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Mes collaborateurs et moi-même, saisissons cette opportunité pour vous témoigner toute notre gratitude pour tout l'intérêt porté à cette réunion et pour votre forte et entière collaboration avec le Secrétariat général.

Monsieur le Ministre, je vous remercie de toutes les dispositions que vous avez fait prendre pour nous placer dans d'excellentes conditions de séjour et de travail qui, croyez-moi, ont beaucoup contribué à la réussite de nos travaux.

S'agissant de vos collaborateurs, disons simplement qu'ils ont été formidables et exemplaires. Tout comme vous, ils ont cru à la possibilité d'organiser cette réunion dans votre pays, dans les meilleures conditions et dans un délai très court. Ce défi a été relevé et le pari gagné.

Je vous remercie très chaleureusement de votre bien aimable attention.

DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE LA REUNION MINISTERIELLE

**DISCOURS DU MINISTRE AHMAD FATFAT
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX
DE LA 7^{EME} REUNION MINISTERIELLE DU BUREAU DE LA CONFEJES**

VENDREDI 26 MAI 2006

- **Excellences, Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage,**
- **Mesdames et Messieurs, chefs de délégations,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'O.I.F**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du CIJF,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**
- **Chers invités,**

Au nom du Gouvernement libanais, je vous souhaite la bienvenue au Liban à l'occasion de la tenue de la 7^e réunion du Bureau de la CONFEJES.

C'est un grand honneur de réunir dans le pays des Cèdres, mes collègues et mes collaborateurs francophones qui partagent le souci de veiller sur le développement et l'épanouissement des jeunes.

La décision du Liban d'accueillir la 7^e réunion du Bureau de la CONFEJES émane de son engagement ferme dans l'espace francophone et découle de notre souci continue, en tant que Ministère de la Jeunesse et des Sports, de voir la CONFEJES, cette institution chère à nous tous, continuer son noble message éducatif « Agir ensemble pour les jeunes »

Dans un monde destiné à devenir un village planétaire, mais miné de difficultés et de menaces, la convergence de nos efforts et la coopération intergouvernementale devraient aboutir à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre regroupement sous la bannière de la Francophonie nous permet de dépasser les obstacles de la langue afin d'élaborer des projets qui nous sont d'intérêts communs. Le chômage, les perspectives de carrière, les questions de participation active de citoyenneté, de maladies, de drogue, de dopage, des limites du développement, guettent toutes nos sociétés... au Nord comme au Sud.

Ce sont ces problèmes que nous partageons et que nous souhaitons adresser dans nos réunions, afin de les aplanir en vue d'arriver à un monde meilleur et à une société plus saine. La décision d'accueillir cette réunion s'inscrit sur l'agenda qui nous mène aux 6^e Jeux de la Francophonie prévus en 2009 au Liban.

Je souhaite saisir cette opportunité pour inviter tous mes collègues à apporter leur appui et leurs soutiens dans la préparation de cet événement sportif et culturel ainsi que dans la formation des sportifs et des athlètes.

Nous souhaitons à cet égard que cette échéance majeure puisse ancrer davantage notre coopération et synchroniser nos actions communes afin que cette 6^e édition des Jeux puisse refléter le couronnement de la coopération francophone dans le domaine de la jeunesse, de la culture et du sport.

Après la réunion des experts précédemment tenue, il ne nous reste plus qu'à nous atteler au travail, pour parachever, en tant que Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones, le chantier déjà ardemment préparé.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'espère que nos échanges seront fructueux et porteurs d'espoir pour nos jeunes et nos sportifs, mais aussi pour toute la jeunesse du monde, épris de paix et de développement durable.

Nous sommes ici à quelques encablures, quelques centaines de mètres, des si tristement célèbres camps de Sabra et Chatila. Des camps parmi d'autres où s'entassent des dizaines de milliers de réfugiés palestiniens dont une grande majorité ont moins de 30 ans. Ce sont des jeunes sans espoirs, sans rêves, parce que le monde tout entier n'a pas été en mesure de leur rendre justice.

La justice, ici et ailleurs, restera l'élément clé pour combattre la guerre, le terrorisme et toute sorte d'extrémisme.

La paix, ici et ailleurs, passe par une solution juste à une cause des plus justes.

Nous sommes aussi ici au cœur d'un pays meurtri par une guerre civile de plus de 15 ans, suivi de 15 ans d'hégémonie extérieure.

Le Liban a retrouvé son indépendance, sa souveraineté et sa liberté grâce à sa jeunesse qui a bravé tous les obstacles durant l'année écoulée pour inscrire « La révolution des Cèdres » comme le phénomène politique majeur en 2005 au niveau international.

Mais ceci a coûté à notre pays une lourde tribu. Successivement, des politiciens, des intellectuels et des journalistes ont payé de leur vie, à leur tête le grand martyr du Liban notre feu Premier Ministre Rafic Hariri. Ces sacrifices pourraient se révéler sans issue si tous les démocrates du monde ne s'attèlent pas à soutenir la jeunesse libanaise et cette démocratie renaissante.

La jeunesse du monde entier rêve de liberté, de paix, de démocratie et de progrès.

Cette jeunesse et, en premier lieu, la jeunesse francophone, nous lance le défi de rester à la hauteur de leurs espoirs.

Nous sommes convaincus que les travaux de cette réunion vont contribuer à faire avancer les espoirs de la jeunesse francophone.

Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite de nouveau la bienvenue et un excellent séjour au Liban.

Je vous remercie.

**NOTES POUR L'INTERVENTION DE M. YVAN BORDELEAU,
ADJOINT PARLEMENTAIRE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION,
DU LOISIR ET DU SPORT**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU CIJF

BEYROUTH, 26 MAI 2006

- **Monsieur le Président du CIJF,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire exécutif du CIJF,**
- **Monsieur le Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,**
- **Mesdames, Messieurs,**

En premier lieu, je désire adresser mes remerciements aux autorités libanaises pour leur accueil chaleureux.

À titre d'adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, j'ai eu le plaisir d'assister aux Jeux de la Francophonie tenus dans la belle ville de Niamey en décembre dernier. Je désire réitérer les remerciements de la délégation québécoise au gouvernement nigérien et au Comité national des Jeux de la Francophonie du Niger qui ont su relever ce défi avec brio. Enchantés de leur séjour à Niamey, les athlètes, artistes et encadreurs québécois ont découvert les grandes valeurs humaines du peuple nigérien. Ils sont maintenant plus conscients des vertus de la Francophonie et de l'importance de la coopération entre nos pays et gouvernements.

Ayant participé à toutes les éditions des Jeux de la Francophonie, le gouvernement du Québec est particulièrement attaché à cet événement créé, à Québec en 1987, lors du Sommet de la Francophonie. En outre, la ville québécoise de Hull a accueilli les Jeux de la Francophonie en 2001.

C'est pourquoi, nous nous intéressons particulièrement à l'avenir des Jeux. Ainsi, nous considérons que le transfert cette année de la supervision générale des Jeux à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a été résolu, à la demande de la CONFEJES, lors du Sommet de la Francophonie de Ouagadougou, offre l'opportunité de mener une réflexion afin de procéder à la révision du concept des Jeux.

Après cinq éditions et près de vingt ans d'existence, nous pensons qu'une réflexion approfondie sur l'avenir des Jeux s'avère cruciale pour assurer la pérennité de cet événement

majeur à l'intention de la jeunesse de la Francophonie et leur apporter toute la visibilité qu'ils méritent.

Il est utile de rappeler que les chefs d'État et de gouvernement souhaitaient, en 1987, que les Jeux de la Francophonie contribuent à l'enrichissement de la Francophonie et au développement des potentialités sportives et culturelles des pays et gouvernements membres. Assurément, les Jeux répondent adéquatement au premier objectif en offrant l'opportunité aux jeunes de divers horizons culturels de la Francophonie de vivre une expérience unique, mais ils n'ont pas contribué significativement à la promotion de la culture et du sport.

De surcroît, les fédérations internationales ne semblent pas enclines à placer les Jeux de la Francophonie à titre de compétitions majeures dans leur calendrier respectif, nous privant ainsi des meilleurs athlètes.

Par ailleurs, il est impératif d'accroître la visibilité médiatique des Jeux afin de favoriser l'obtention de commandites suffisantes permettant d'en atténuer significativement les coûts organisationnels considérables et d'en stimuler la progression.

Enfin, dans la mesure où une telle révision sera conduite, il nous semble nécessaire que l'Organisation internationale de la Francophonie décrète un moratoire quant à la désignation du pays ou gouvernement hôte des Jeux de 2013.

Je vous remercie.

**MOT DE S.E. LE MINISTRE Dr. AHMAD FATFAT
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DES TRAVAUX
DE LA 7^{EME} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES**

SAMEDI 27 MAI 2006

- **Excellences, Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage,**
- **Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'O.I.F,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs, chefs de délégations,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du CIJF,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**
- **Chers invités,**

Nous voilà arrivés à la fin des travaux de la 7^{ème} Réunion du Bureau de la CONFEJES. Il s'agit une fois de plus d'une preuve de notre appartenance à la grande famille de la Francophonie.

Nous estimons que l'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie contribuera à un plus grand rayonnement de notre institution au sein de l'espace francophone, au développement de nos actions communes, à l'essor d'une coopération qui soit à la hauteur de nos aspirations et à l'image des ambitions de nos jeunes et de nos athlètes.

Les travaux de la 7^{ème} Réunion du Bureau ont abouti à l'approbation de décisions importantes de notre institution relatives à l'adoption du rapport d'activités 2005 du Secrétaire Général, du budget de fonctionnement 2006 et de la programmation 2006.

C'est l'occasion également de souligner que la 7^{ème} Réunion du Bureau a été marquée par la dernière session ministérielle du CIJF suite à son transfert à l'OIF.

Au cours de sa session, les importantes décisions prises par le CIJF liées à la dévolution de son patrimoine ainsi que toutes les questions liées à la mise en place d'un organe subsidiaire au sein de l'OIF vous ont été présentées par le Secrétaire exécutif du CIJF dans son rapport.

Au total, il est permis de relever que nos travaux ont été couronnés de succès et nous encourageons le Secrétariat général de la CONFEJES à maintenir le cap de la performance et de l'efficacité dans la mise en œuvre de ses programmes.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères aux Ministres et Chefs de délégation, au Secrétaire Général et ses collaborateurs, aux experts, au Comité d'organisation ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement une véritable réussite.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter tout le succès dans nos actions futures en vous donnant rendez-vous à Dakar en 2007 pour la 31^{ème} session ministérielle et au Liban en 2009 à l'occasion des 6^e Jeux de la Francophonie.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je déclare close la 7^{ème} Réunion ministérielle de la CONFEJES.

Merci.

ALLOCUTIONS DES MINISTRES ET CHEFS DE DELEGATION

ALLOCUTION DU CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE DANS LE CADRE DE LA 7^{IÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE DU BUREAU DE LA CONFEJES

- **Monsieur le Président, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban et Ministre de l'Intérieur,**
- **Monsieur le Représentant du Président en exercice**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Messieurs les chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'OIF,**

Permettez-moi d'abord de vous transmettre les plus chaleureuses salutations de la ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie, l'honorable Josée VERNER qui est malheureusement retenue à Ottawa.

Je remercie les autorités libanaises pour la qualité de leur accueil et pour avoir bien voulu répondre rapidement à l'appel du Secrétaire général de la CONFEJES en acceptant d'accueillir dans la célérité et l'efficacité la 7^{ième} réunion du Bureau de la CONFEJES.

La tenue à Beyrouth de cette réunion a quelque peu valeur de symbole puisque que c'est ici même à Beyrouth que se tiendront les prochains jeux de la Francophonie, en 2009. Nous sommes confiants que le Liban saura organiser d'excellents jeux.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'année 2005 aura été pour la CONFEJES une année d'intenses activités, une année de transition.

L'année 2004 ayant été marquée par l'élaboration du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie, c'est dans un tel contexte qu'a émergé la programmation quadriennale 2005-2008, qui conserve les grands axes prioritaires définis en 2000.

C'est en novembre 2005 lors de la Conférence d'Antananarivo, à Madagascar, que la CONFEJES a été officiellement intégré à l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est aussi en 2005 qu'ont eu lieu à Niamey au Niger les V^{èmes} Jeux de la Francophonie. Un événement marquant en contact direct avec la jeunesse francophone qui nous a enthousiasmé, qui nous a touché.

À la Conférence d'Antananarivo en 2005, une décision importante a été prise, celle d'intégrer la responsabilité d'organiser les Jeux de la Francophonie à l'OIF avec une structure qui reste encore à déterminer. Il s'agit d'une transition majeure qui pour plusieurs d'entre-nous, retiendra certainement l'attention ne serait-ce qu'en raison de l'urgence qu'impose l'échéance des prochains Jeux du Liban.

2005 a été une année charnière dans la poursuite des programmes I, II et III de la CONFEJES et ce de manière très satisfaisante, compte tenu du contexte particulier comme on le sait,

marqué par le remplacement de cinq des neuf membres du personnel cadre y compris le Secrétaire Général.

Dès son entrée en fonction, le Secrétaire général, M. Youssouf FALL, s'est empressé de rénover et moderniser le secrétariat de notre organisation.

Voilà pour ce bref rappel des événements qui ont marqué l'année 2005 de la CONFEJES et de son personnel.

Monsieur le Secrétaire Général,

Permettez-moi d'exprimer toute notre appréciation pour votre travail et celui de l'équipe du secrétariat.

Le Canada a pris connaissance du projet de programmation. Dans l'ensemble ce projet nous convient. Nous aimerions toutefois apporter ici quelques remarques à titre de contribution de nature prospective.

Dans un contexte où le resserrement des programmations est la norme, le Canada est d'avis que la CONFEJES gagnerait en efficacité si nous acceptions de concentrer davantage nos activités dans des secteurs où la CONFEJES excelle.

A notre avis, la CONFEJES devrait, tout en gardant le cap sur les grands axes, chercher à resserrer sa programmation quadriennale 2005-2008 en réduisant le nombre de projets qui exigent beaucoup en terme de ressources humaines et financières, et qui, avec le temps, risque de mener à un saupoudrage non garant de résultat souhaité.

Le Canada invite par ailleurs le Secrétaire général, dans l'exécution de son mandat, à poursuivre le dialogue avec tous les partenaires de la Francophonie, à développer les synergies pour tirer avantage de la complémentarité des efforts en vue d'un renforcement de l'action francophone.

Au niveau du programme I visant l'appui institutionnel, le Canada encourage les pays membres à profiter du programme offert par la CONFEJES en appui aux politiques nationales de Jeunesse et de Sport et invite la CONFEJES à réfléchir à une stratégie d'intégration transversale de la thématique d'équité entre les genres.

Je souhaiterais profiter de l'occasion pour informer le Secrétaire général que le Canada a récemment consenti une contribution exceptionnelle de 100 000 dollars au renforcement des capacités organisationnelles des femmes notamment pour permettre la tenue d'un Forum Femmes-Jeunesse-Sport de toutes les intervenantes du GTCF.

Pour ce qui est du programme II portant sur la Jeunesse, les domaines suivants méritent notre attention :

- l'insertion des jeunes par la vie associative;
- la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes;
- la promotion de la culture de la paix et de la citoyenneté de même que;
- la promotion du développement de saines habitudes de vie.

En matière de Sport au programme II, le Canada se réjouit de voir que la CONFEJES travaille à promouvoir le sport dans un processus de pratiques de masse et de proximité ainsi qu'à la promotion de saines pratiques de santé dans le sport.

En ce qui concerne la formation des cadres au programme III, le Canada croit que le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts de formation sont des plus importants.

Mesdames, Messieurs les ministres et chefs de délégation,

Le sport est une dimension importante du développement de la jeunesse. Le sport est une école d'apprentissage, un moyen de canaliser les énergies et de se mesurer par la compétition dans un esprit de camaraderie.

Félicitons à nouveau le Niger pour l'organisation des Jeux qui furent un succès de même pour la chaleur de l'accueil du peuple nigérien.

Par ailleurs, nous félicitons les autorités nigériennes et en particulier le CNJF pour le travail accompli. Nos félicitations s'adressent également au Secrétaire exécutif du CIJF, M. Michel Dach qui nous quitte cette année.

Nous avons eu une bonne rencontre ce matin. Cette rencontre a permis de mesurer certaines des implications du passage à l'OIF de la responsabilité des Jeux de la Francophonie. Cette transition suppose l'adoption d'une nouvelle structure par la CMF suivi de la mise en place par l'OIF de cette structure y compris de son personnel.

Maintenant que la responsabilité d'organisation de Jeux de la Francophonie se retrouve à l'OIF, la brève échéance des Jeux de Beyrouth en 2009 viendra certainement donner un coup d'accélérateur à la réflexion présentement en cours et dont le représentant du secrétaire général de l'OIF, M Ousmane Paye nous a déjà tracé les grandes lignes ce matin.

En terminant permettez-moi de souligner que le Canada est heureux de l'adoption, en octobre 2005, de la Convention de l'UNESCO sur le dopage dans le sport que nous avons ratifié rapidement.

Tout en poursuivant son rôle actif dans le domaine de la lutte contre le dopage, le Canada est disposé à travailler avec la CONFEJES auprès des pays membres en vue de les encourager à ratifier à leur tour la Convention de l'UNESCO.

Comme vous le savez sans doute, le Canada préside le Comité Éthique et Éducation de l'Agence mondiale antidopage (AMA). À ce titre, le Canada encourage la CONFEJES à suivre les travaux régionaux de l'AMA d'un symposium sur l'éducation qui vont se dérouler en Afrique de l'Ouest francophone l'automne prochain.

Je souhaiterais enfin réitérer aux autorités libanaises nos plus sincères remerciements pour la qualité de leur accueil et leur exprimer nos meilleurs vœux de succès dans le cadre de l'organisation de la 6^{ième} édition des Jeux de la Francophonie.

Merci de votre attention.

**NOTES POUR L'ALLOCUTION DE
M. YVAN BORDELEAU,
ADJOINT PARLEMENTAIRE AU MINISTRE
DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

**À L'OCCASION DE LA RÉUNION
DU BUREAU DE LA CONFEJES**

BEYROUTH, 26 ET 27 MAI 2006

- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Sport du Liban,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,**
- **Mesdames, Messieurs,**

En premier lieu, je désire remercier les autorités libanaises pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé à Beyrouth, métropole moderne et riche de ses traditions qui honore particulièrement la CONFEJES en accueillant l'une de ses instances pour une troisième fois depuis 2000.

À la suite de la dernière Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui s'est déroulée à Antananarivo, à Madagascar, en novembre 2005, il y a lieu de se réjouir que la CONFEJES ait intégré la Charte de la Francophonie. Cela facilitera sans doute la recherche d'une plus grande synergie, que nous appelons de tous nos vœux, entre les programmes et activités en matière jeunesse de tous les organismes de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). À cette fin, je désire souligner les actions déjà entreprises par le Secrétaire général de la CONFEJES pour renforcer la complémentarité et la coopération avec l'OIF et je l'invite à poursuivre en ce sens.

La fin de la présente année marquera déjà la première moitié de la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFEJES et je souhaite, en prévision de la session régulière de la CONFEJES qui se déroulera à Dakar, en 2007, que le Secrétaire général dépose un bilan sur le niveau d'atteinte des indicateurs de performance des projets de la CONFEJES.

J'aimerais maintenant vous faire part de quelques observations spécifiques concernant certaines actions que mène la CONFEJES et auxquelles le Québec attache une attention particulière.

Le programme d'appui aux politiques nationales de jeunesse et sport est prioritaire dans le cadre de la programmation quadriennale de la CONFEJES. Tout en reconnaissant que de nombreux pays se sont dotés de telles politiques, la CONFEJES doit poursuivre avec vigueur son accompagnement des pays dans les processus de planification, de mise en œuvre et

d'évaluation des politiques nationales et ce, afin que leurs effets contribuent à la promotion des jeunes, préalable essentiel au développement durable et harmonieux de nos sociétés. La probité du sport d'élite et la santé des athlètes sont menacées par les nombreux cas de dopages relevés dans la plupart des disciplines sportives. D'ailleurs, les Jeux de la Francophonie de 2005 y ont malheureusement été confrontés. Il va sans dire que cela mine les conditions préalables au « *fair play* » (franc jeu) qui devrait pourtant y exister. Assurément, ce contexte interpelle tous nos gouvernements et le Québec appuie sans réserve la volonté de notre Conférence ministérielle d'inciter tous ses pays et gouvernements membres à ratifier la Convention internationale contre le dopage.

En outre, il apparaît prioritaire que la CONFEJES poursuive les démarches pour établir dès cette année des liens formels de collaboration avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) afin de maximiser les interventions en matière de lutte en ce domaine.

Par ailleurs, il est essentiel que l'AMA désigne prochainement auprès de la CONFEJES un interlocuteur s'exprimant en français et ce, par respect pour notre communauté.

S'agissant du groupe d'étude sur l'élaboration d'un module de formation en loisir, le gouvernement du Québec, par l'entremise d'un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, se réjouit d'être associé à ce projet qui répond à une demande croissante émanant des pays du Sud.

D'ailleurs, l'intérêt particulier de la CONFEJES pour le domaine du loisir est en progression depuis le début des années 2000 et nous soutenons le Secrétaire général dans sa volonté de conclure une convention avec l'Association mondiale du Loisir, dont le prochain congrès se tiendra à Québec, en octobre 2008.

La promotion de l'équilibre des genres dans la programmation quadriennale de la CONFEJES respecte les orientations du Cadre stratégique décennal 2005-2014 et la programmation quadriennale 2006-2009 de l'OIF. Si les femmes représentent aujourd'hui plus de 40 % de la participation à la programmation de la CONFEJES, il n'en demeure pas moins que doit être poursuivie l'action du « **Groupe de travail CONFEJES pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCTF)** » pour atteindre prochainement l'équilibre souhaité. Pour accroître son efficacité, je suggère que le Groupe de travail établisse des rapprochements avec des intervenants oeuvrant en ce domaine au sein de la société civile.

Programme phare de la CONFEJES en matière de jeunesse, le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) a appuyé un nombre significatif de 112 micro-entreprises et projets en 2005, engendrant non seulement l'emploi des jeunes promoteurs concernés, mais aussi d'autres emplois.

D'ailleurs, il y a lieu de souligner l'intérêt grandissant que suscite ce programme puisque de nombreux pays du Sud ont annoncé qu'ils verseraient des contributions au FIJ.

Considérant que le FIJ constitue une priorité pour la CONFEJES, j'exprime le souhait que le Secrétariat général en accélère le développement, de concert avec les pays participants.

Permettez-moi maintenant de saluer la qualité et l'ampleur du travail accompli par notre nouveau secrétaire général et les membres de son équipe composée de femmes et d'hommes provenant de diverses régions de la Francophonie. Je les remercie pour leur engagement soutenu et indispensable sur lequel repose en grande partie le succès de notre organisme.

Le présent et l'avenir de la CONFEJES sont étroitement liés à notre capacité à associer les jeunes aux actions visant le développement durable et équitable et à la pérennisation du français sur le plan international et je me réjouis que la programmation 2006 de la CONFEJES y contribue.

Enfin, à l'occasion de son 400^e anniversaire en 2008, Québec, plus ancienne capitale francophone d'Amérique, sera l'hôte du Sommet de la Francophonie.

Monsieur le Président, je vous renouvelle l'appui du Québec dans la réalisation des objectifs de notre Conférence ministérielle.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DU CANADA / NOUVEAU-BRUNSWICK
A LA 7^{ème} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES**

- **Monsieur le Président,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Mesdames et Messieurs,**

J'aimerais remercier les autorités libanaises pour l'accueil chaleureux et pour l'organisation efficace afin d'assurer le bon déroulement de cette 7^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES.

Le Nouveau-Brunswick est à sa première participation à la réunion du Bureau, en tant que membre officiel. Au nom de notre Ministre, l'Honorable Percy MOCKLER, je tiens à féliciter les Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES pour le travail accompli au cours de la dernière année, et plus particulièrement les Autorités Nigériennes pour leur accueil et la réussite des Jeux de 2005.

Le Nouveau-Brunswick a participé au Programme de Perfectionnement des Femmes Entraîneures en vue des 5^{èmes} Jeux de la Francophonie au Niger. Dans le cadre de la programmation 2006, nous espérons continuer notre participation, afin de contribuer au développement de la place des Femmes et des jeunes filles dans le Sport.

Avant de conclure, j'aimerais remercier, le Secrétaire Général et son personnel pour l'action menée au profit de tous, et pour sa volonté d'inscrire l'action de notre Institution dans les grandes orientations de la Francophonie.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DU CAP VERT

- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban,**
- **Monsieur le Secrétaire Générale de la CONFEJES,**
- **Messieurs les Ministres et chefs de délégations.**

Le Cap Vert ne pourrait pas initier son intervention sans féliciter l'excellente organisation, le professionnalisme du Secrétariat Général de la CONFEJES, particulièrement, durant cette présente réunion. Nous voudrions féliciter le Secrétaire Général de la CONFEJES et son équipe pour le brillant travail développé durant cette 7^{eme} réunion du bureau.

Nous voudrions encore remercier le Gouvernement du Liban pour l'accueil chaleureux et pour les excellentes conditions de travail.

Et nous vous présentons les excuses pour l'absence de son Excellence le Secrétaire d'Etat a la Jeunesse et aux Sports du Cap Vert qui n'a pu assister à ces travaux pour des raisons indépendant de sa volonté.

Le Cap Vert, qui est un petit pays avec 70% de la population jeune, ce qui justifie une politique gouvernementale tournée vers la jeunesse, est un cas particulier dans l'espace francophone, qui se traduit par le bas taux de population parlant le français, et dont la langue officielle est le portugais.

Mais il est de tout l'intérêt de notre pays continuer, avec plus d'intensité, la divulgation de la langue française auprès des jeunes capverdiens, aux travers de nos structures liés à la jeunesse, notamment les centres de la jeunesse existants dans les divers communes.

Il est important de souligner que la participation du Cap Vert à la CONFEJES a favorisé des avances considérables dans le processus de développement de la politique de la jeunesse et du sport de notre pays.

Et notre participation à la 7^{ieme} Réunion s'avère importante pour le pays, vu que les centres d'intérêts et les programmations de la CONFEJES pour l'année 2006 vont à la rencontre des objectifs tracés par le gouvernement capverdien pour le développement du secteur de la jeunesse.

Pour finir, nous voudrions exprimer notre engagement dans la perspective d'élargir notre participation dans les divers projets proposes par la CONFEJES pour 2006 et les années à venir, en faveur de la jeunesse capverdienne et francophone.

A tous nous exprimons, au nom du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap Vert, nos vœux d'un excellent travail durant la 7^{eme} Réunion des Ministres de la CONFEJES.

Merci pour votre attention.

ALLOCUTION DE
MONSIEUR EGIDE BOUNDONO SIMANGOYE
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA
REPUBLIQUE GABONAISE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA 7^{EME} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES
BEYROUTH, LE 26 MAI 2006

- **Monsieur le Représentant du Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Messieurs les Ministres et chefs de délégations.**

Pour ma première participation aux travaux de la CONFEJES, je voudrais au nom du Président de la République Gabonaise, son Excellence, Omar BONGO ONDIMBA, du Premier Ministre et de son Gouvernement remercier le Liban pour avoir accepté d'abriter dans des délais très courts les travaux de la 7^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES. A cet effet, permettez-moi au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom personnel, de réitérer mes remerciements pour l'accueil très chaleureux et convivial dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée en terre Libanaise, et les excellentes conditions de travail mises à notre disposition pour assurer un déroulement parfait de nos travaux.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,

Monsieur le Président de la République Gabonaise, son Excellence, Omar BONGO ONDIMBA, à coutume de dire je cite « La Jeunesse est sacrée ».

Aussi, je souhaiterais pour mettre à profit notre devise qui est « agir ensemble avec les jeunes », pouvoir bénéficier du soutien de la CONFEJES pour faire aboutir notre politique nationale en matière de Jeunesse, Sport et Loisirs.

Je ne terminerais pas mon propos sans remercier le Secrétaire Général de la CONFEJES et ses collaborateurs pour la qualité du travail accompli et la disponibilité permanente dont ils font preuve.

Enfin, je voudrais ici vous rassurer de l'implication entière de mon pays dans les actions de notre Institution commune et du soutien total du Chef de l'Etat envers l'Organisation internationale de la francophonie.

Monsieur le Secrétaire Général, le Gabon, par ma voix vous renouvelle ses félicitations pour les démarches entreprises qui ont permis l'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DE
MONSIEUR MESGUERRE SAINT-PIERRE
CHEF DE DELEGATION DE LA REPUBLIQUE HAITIENNE**

BEYROUTH, LE 27 MAI 2006

- **Monsieur le Premier Ministre du Liban ;**
- **Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur le représentant du Président en exercice ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;**
- **Madame, Messieurs les Ministres et chefs de délégation ;**
- **Mesdames, Messieurs, Distingués invités du Secrétaire Général de la CONFEJES ;**
- **Mesdames, Messieurs les experts et cadres du Secrétariat Général ;**

Qu'il me plaise, au nom du peuple haïtien et du Chef de l'Etat de présenter mes remerciements les plus sincères aux Hautes Autorités du Liban pour la qualité de l'accueil, manifestée par l'efficacité des dispositifs et une disponibilité remarquable des agents préposés à cet effet. Le court délai imparti à la préparation de cette session du Bureau n'a pas pu empêcher à nos Hôtes de maintenir leur standard d'excellence dans l'organisation des manifestations de ce genre.

Il n'en demeure pas moins que la clairvoyance et le souci de bien faire du Secrétaire Général et son équipe ont été à l'origine de cet éclatant succès.

A Paris en Avril 2005, la CONFEJES a fait une démonstration éloquente de sa maturité institutionnelle : le renouvellement du Bureau était presque total, cependant, on s'inquiétait un peu pour l'avenir, étant donné que des innovations ont été à peine introduites ; Aujourd'hui, l'impeccable organisation technique à laquelle on a eu droit, a dissipé tout doute éventuel. Notre Institution commune se modernise, se renforce et s'améliore chaque jour davantage. Puisse le Secrétaire Général et les distingués cadres du Secrétariat Général accepter nos félicitations et nos remerciements.

J'en profite pour remercier également à travers cette assemblée, la Communauté Internationale dans son ensemble, pour les immenses efforts consentis dans le but d'aider notre pays à sortir de cette crise politique dont les effets risquent d'hypothéquer l'avenir de nos jeunes. Je salue particulièrement les Etats membres de l'UA, de l'OIF, de l'OEA et de l'Union Européenne qui, ont su contribuer par l'engagement sur le terrain de leurs troupes, contingents militaires et policiers, à travers la MINUSTA, à la stabilisation de la situation socio politique.

Ces efforts Mesdames, Messieurs n'ont pas été vains : Le 7 Février et le 21 Avril de cette année, le peuple haïtien dans sa majorité et sa diversité, plus de 60% des électeurs inscrits, a démocratiquement élu un Président de la république en la personne de René Préval et deux chambres législatives: La Chambre des députés, 99 membres et le Sénat 30 membres. Les observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie en sont témoins.

Immédiatement après son investiture le 14 mai dernier, le Président a fait choix de Jacques Edouard Alexis pour occuper la fonction de Premier Ministre. Le processus de ratification est

en cours par devant le Parlement : Le Sénat, par un vote favorable ; 29 pour et une abstention, intervenu avant hier 24 mai, a approuvé le choix du Président. Les premiers propos du PM devant la presse ont été : « *Nous allons mettre en place un Gouvernement d'ouverture et d'unité afin d'instaurer un climat de paix. C'est la seule façon de permettre à Haïti d'aller de l'avant.* ». Le processus d'institutionnalisation véritable de la démocratie avance.

Il convient alors, de consolider les acquis de cette phase de stabilisation en vue de garantir l'investissement dans les secteurs vitaux du développement durable. Notamment l'économique et le social.

Haïti voudra encore miser sur cette solidarité agissante de la Communauté Internationale dans la phase de construction, où, pour citer le Président Préval, ***les chars et autres engins militaires cèdent aux engins agricoles et de travaux publics.***

C'est dans ce contexte qui fait renaître l'espoir que nous envisageons d'orienter les actions prioritaires du nouveau Gouvernement. Il s'agira de prendre en compte les besoins et aspirations des jeunes ainsi que du secteur sportif par la mise en place d'un instrument stratégique viable, de nature à identifier les pistes et moyens d'actions pour le développement harmonisé du sport et la promotion d'une jeunesse responsable, engagée dans le développement national et ouverte a travers le monde.

Pour ce faire, nous continuons à compter sur l'assistance technique de la CONFEJES en tant que structure de référence et l'expérience enrichissante de nos partenaires, les pays membres.

Je vous remercie et vous dis à Bientôt en Haïti !

**ALLOCUTION DE
MONSIEUR RAM LOLLCHAND,
SECRETAIRE GENERAL DE LA CJSOI**

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Messieurs les Ministres, chefs de délégation,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi au nom de tous les pays membres de la CJSOI de remercier les Autorités Libanaises pour l'accueil et le très bon déroulement de cette réunion.

1 - Au nom de l'ensemble des pays de l'Océan Indien, je voudrais remercier la CONFEJES pour le financement de quatre (4) de nos 22 actions régionales durant l'année 2005. Les quatre (4) actions ont été mises en œuvre avec succès et une participation de la totalité des pays membres.

Je vous rappelle que la CJSOI, l'opérateur de la CONFEJES pour toute action régionale organisée dans la Région de l'Océan Indien. Ceci grâce à une Convention signée entre les deux (2) Organismes signée en 1999.

2 - Au nom de l'Association Mondiale du Loisir (AML), je profite de cette occasion pour inviter l'ensemble des pays membres de la CONFEJES à participer au 9ème Congrès Mondial du Loisir qui se déroulera à HANGZOU en Chine du 15 au 20 octobre 2006.

Je vous rappelle qu'à présent, la CONFEJES et l'AML sont en voie de signature d'une Convention.

Une brochure ainsi qu'une invitation a été distribué à cinq (5) pays présents ici.

Considérant ses rapprochements entre l'AML et l'espace Francophone, nous souhaitons vivement à ce qu'un maximum des pays membres de la CONFEJES participe à ce Congrès.

Je vous remercie.

REUNION MINISTERIELLE
Beyrouth (Liban), les 26 et 27 mai 2005

LISTE DE PRESENCE DES MINISTRES ET CHEFS DE DELEGATION

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. BEAULNE Philippe	Canada	Chef de délégation Directeur des Affaires de la Francophonie	Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International	Tél. (613) 995.7240	philippe.beaulne@international.gc.ca
M. DUVAL Roger	Canada/Nouveau- Brunswick	Chef de délégation Correspondant national CONFEJES	Place 2000, 4 ^e étage Fredericton	Tel. : (506) 457 4950 Fax : (506) 453.6548	roger.duval@gnb.ca
M. BORDELEAU Yvan	Canada/Québec	Chef de délégation	Hôtel du Parlement Bureau RC73 Québec (Canada) G1A 1A4	Tél. : (418) 644 5990	ybordeleau@assnat.qc.ca
Mme BARBOSA Hosana	Cap Vert	Chef de délégation Directrice Générale de la Jeunesse	SEJS Praia, Ile de Santiago B.P 684	Tel. (238) 260.40.20 Fax : (238) 261.67.44	hosanab@palgov.gov.cv
M. NDJANA Robert	Cameroun	Chef de délégation	Ministère des Sports et de l'Education Physique	Fax : (237) 223.26.10	
M. LAITAT Alain	C. F. B.	Chef de délégation	Place Surlet de Cokier – Bruxelles	Tél. : (32) 475.710.260	alain.laitat@cfwb.be
M. SAINT-PIERRE Mesguerre	Haïti	Chef de délégation Conseiller Technique	17, Angle Rues Garoute et Pacot, Port –Au-Prince	Tél. : (509) 245 30 47 Cel. : (509) 526-35 11	messainpie@hotmail.com djac_sejssc@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. SEYDOU Adoul Ramane	Niger	Ministre de la Jeunesse et des Sports	BP 215 Niamey	Tél. (227) 72.32.35 27.71.72	
M. RAMANDIMBISOA Tombo	Madagascar	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Antananarivo 101 Place Goulette	Tel. (261) 20.22.277.80 Fax : (261) 20.23.34.275	mjs_101@yahoo.fr
M. FATFAT Ahmad	Liban	Ministre de la Jeunesses et des Sports	Beyrouth – Ministère de la Jeunesse et des Sports	Tél. (961) 3 22.80.44 Fax : (961) 1 42.43.88	
M. BOUNDONO SIMANGOYE Egide	Gabon	Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	B.P 2150 Libreville	Tél. : (241) 44.47.38 Fax : (241) 44.47.39	
M. NDIAYE Antoine Diahère	Sénégal	Chef de délégation	Ministère des Sports 58 rue Carnot – Dakar	Tel. : (221) 539 29 81 822.46.21 Fax : (221) 822.48.31	
M. NANTY Patrick	Seychelles	Chef de délégation	B.P 731 Victoria	Tél. : (248) 610.644	pnanty@hotmail.com
M. BOUKAR Oumar	Tchad	Ministre de la Jeunesse et des Sports	B.P 59 Ndjaména	Tél. : (235) 23.62.13 52.40.53 Fax : (235) 51.68.86	
M. LEMENI Adrian	Roumanie	Secrétaire d'Etat Ministère de la Culture et des Cultes	Str. Nicolae Filépesou, N° 40 Bucharest	Tél. 318.81.53 Fax : 318.81.51	adrian.lemeni@culte.ro
M. GENNIGES Valery	France	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative 95, avenue de France 75013 Paris		

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. VU DUC TAN	Vietnam	Ambassadeur, Délégué Permanent du Vietnam auprès de l'UNESCO	Délégation Permanent de la Rép. Socialiste du Vietnam 2, rue Le Verrier – 75006 Paris	Tél : (331) 44.32.08.77 Fax : (331) 44.32.08.79	
M. CHOUAIR Hisham	Egypte	Conseiller de l'Ambassadeur de la République Arabe d'Égypte au Liban		Tél. (961.3) 16.00.74	
M. DACH Michel	CIJF	Secrétaire Général	95, avenue de France 75013 Paris	Tél. (331) 40.45.91.15 Fax : (331) 40.45.98.72	cijf@francophonie.org
M. LOLLCHAND Ram	CJSOI	Secrétaire Général	9 ^{ème} étage – Immeuble NPF Rose Hill – Maurice	Tél. : (230) 46.61.029 Fax : (230) 46.76.232	cjsoi@intnet.mu
M. FALL Youssouf	CONFEJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva B.P 3314 Dakar – Sénégal	Tél. (221) 849.56.49 Fax : (221) 823.79.44	yousouf.fall@confejes.org
M. PAYE Ousmane	OIF	Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'OIIF	28, rue de Bourgogne		

REUNION DES EXPERTS
Beyrouth (Liban), les 23 et 24 mai 2005

LISTE DE PRESENCE

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. ALI HAROUNA Bouramah	Niger	Directeur National de la Jeunesse et des Activités Socio- Educatives	BP 215 Niamey	Tél. (227) 72.32.92 96.15.40 Fax : (227) 72.23.36	bouramah@yahoo.fr
M. MAHAMANE Yahaya	Niger	Directeur National des Sports	BP 215 Niamey	Tél. (227) 73.36.03 Fax : (227) 72.23.36	minjeunesse@yahoo.fr
M. RAKOTOARIVELO Jean-Louis	Madagascar	Chargé de Mission Cabinet du Ministre Jeunesse et Sports	MJS - Ambohitovo Antananarivo 101	Tel. (261) 33.11.705.99 Fax : (261) 20.23.69.223	iary@wanadoo.mg
M. MARTY Christian	Madagascar	Conseiller Régional Océan Indien	MJS – Ambohitovo Antananarivo 101	Tél./Fax : (261) 20.22.663.45	pmijasp@wanadoo.mg
M. RAMDRIANARISO N Jean Gabriel	Madagascar	Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports	MJS – Ambohitovo Antananarivo 101	Tél. (261) 20.22.63.174	sg_mjs@yahoo.fr
M. ALLA Yao François	Côte d'Ivoire	Directeur des Sports Expert CAF	Abidjan (RCI) BP V 136	Tél : (225) 20 33 14 99 Fax : (225) 20 22 48 21	allayao2000@yahoo.fr
M. SAINT-PIERRE Mesguerre	Haïti	Conseiller Technique	17, Angle Rues Garoute et Pacot - Port –au- Prince	Tél : (509) 245.30.47 P : (509) 526.35 .11	messainpie@hotmail.com djac_sejssc@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. GULJEVATEJ Nikola	France	Chargé de Mission	MAE/SAF 57, Bd des Invalides – Paris	Tél. (331) 53.69.39.94 Fax : (331) 53.69.39.81	nikola.guljevatej@diplomatie.gouv.fr
M. LAGONOTTE Laurent	France	Chef de Bureau des Relations Internationales	MJSVA 95, avenue de France 75013 Paris	Tél. (331) 40.45.94.66 Fax : (331) 40.45.96.04	laurent.lagonotte@jeunesse-sports.gouv.fr
M. MADRANGES Etienne	France	Directeur de la Jeunesse	95, avenue de France Paris 75013	Tél. (33) 1 40.45.94.02	etienne.madranges@jeunesse-sports.gouv.fr
M. DEROIDE Jean- louis	France	Chef du Bureau Echanges de Jeunes - Sports de Haut niveau	MAE 244 Bd St-Germain 75007 Paris	Tél : (331) 43.17.80.57 Fax : (331) 43.17.81.85	jean-louis.deroide@diplomatie.gouv.fr
M. HAMAITE René	C. F. B.	Directeur Général des Sports	44, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	Tél. (322) 413.36.71 Fax : (322) 413.35.66	rene.hamaite@cfwb.be
Mme HUBERT Patricia	C. F. B.	Attachée du Service de la Jeunesse – Direction Générale de la Culture	44, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	Tél. (322) 413.20.23	patricia.hubert@cfwb.be
M. VEIGA Augusto	Cap Vert	Conseiller du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	SEJS - Ile de Santiago B.P 684 Praia	Tél. (238) 260.40.20 Fax : (238) 261.67.44	veiga79@yahoo.com.br augustov@palgov.gov.cv
Mme BARBOSA Hosana	Cap Vert	Directrice Générale de la Jeunesse	SEJS - Ile de Santiago B.P 684 Praia	Tel. (238) 260.40.20 Fax : (238) 261.67.44	hosanab@palgov.gov.cv
M. SAWADOGO Ledi Ousmane	Burkina Faso	Directeur Général des Sports – Expert CAF Correspondant National	BP 7035 Ouagadougou 03	Tél. : (226) 70.26.99.14 Fax : (226) 50 31.46.77	sawaledoux@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Mme BARRIOLADE Denise	OIF	Responsable de projets jeunesse	13, Quai André Citroën 75015 Paris	Tél : (331) 44.37.32.64 Fax : 331) 44.37.33.61	denise.barriolade@francophonie.org
M. EDAH Daniel	OIF	Responsable Régional de projet de Coopération -Jeunesse	117, Av de Sarakawa BP 7223 Lomé -Togo	Tél : (228) 221 63 50 Fax : (228) 221 81 16	daniel.edah@francophonie.org
Mme SAVY Miera	Seychelles	Directrice du Bureau Coopération Internationale	Ministère des Collectivités locales des Sports et de la Culture BP : 731 - Océan Gate House Victoria Mahé	Tél : (248) 22 54 77 Fax : (248) 22 49 69	mlgscicu@seychelles.net mieradsavy@yahoo.fr
M. NDIAYE Antoine Diahère	Sénégal	Chargé de Mission Correspondant National CONFEJES	Ministère des Sports 58, rue Carnot – Dakar	Tél : (221) 539 29 81	
M. SOGNANE Oumar Daouda	Sénégal	Conseiller Technique Correspondant national CONFEJES	Ministère de la Jeunesse Rue Birago Diop Point E/Dakar	Tél. : (221) 649.64.91 (221) 864 08 70	sognane2@hotmail.com
M. DIAO Papa Talam	Sénégal	Conseiller à Ambassade du Sénégal au Liban/Koweït	Ambassade du Sénégal au KOWEÏT BP 13099 Safat/Koweït	Tél : (965) 257 34 77 690.63.65 Fax : (965) 254 20 44	pdiao3@yahoo.fr
M. RITZ Michel	France	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon – 75100 Paris Cedex	Tél. : (331) 42.98.95.85	mriz@ccomptes.fr
M. BELANGER André	Canada/Québec	Commissaire aux comptes	1685 Debossy Levis (Québec) G6V 9T8	Tel. : (418) 646.1403	andre.belanger.gouv.qc.ca

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. ELIE Moussa	Liban	Directeur du département d'éducation physique Université de Balamand	Po.Box 100-Tripoli LIBAN	Tél : (961) 3 30.07.13	elie.moussa@balamand.edu.lb
Mme ZEINA Mina	Liban	Conseillère Technique au Ministère de la Jeunesse et des Sports	Baabda, Yarzé Im.Kichichan rue de la Municipalité	Tél : (961) 3 28.08.35	zeinamina@yahoo.com
Mme ASLANIAN Elisa	Liban	Conseillère jeunesse au Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports Av. Sami Solh – Beyrouth	Tél : (961) 1 42.43.89 Fax : (961) 1 42.43.87	leuromed@cyberia.net.lb
M. FARROUKH Saleh	Liban	Directeur du Bureau du Ministres de la Jeunesse et des Sports	Beyrouth	Tél. : (961) 1 42.66.59 Fax : (961) 1 42.66.59	farroukhsaleh@hotmail.com
M. KFOURY Georges	Liban	Expert	Haznieh - Liban	Tél. (961) 05.451.395	
M. SOGUE Yaouna	Cameroun	Directeur du Développement de l'Education Physique	Ministère des Sports et de l'Education Physique	Tél : (237) 223 31 70 Fax : (237) 975 78 84	
M. OWONO Jacques Rigobert	Cameroun	Conseiller Technique n° 1	Ministère de la Jeunesse YAOUNDE	Tél : (237) 222 28 38 Fax : (237) 222 38 13 P : (237) 523 01 85	rjiberto@yahoo.fr
Mme KASSA Elisabeth	Gabon	Directeur des Loisirs	B.P 3057 Libreville	Tél. (241) 74.65.05 06.04.27.90 06.20.23.26 Fax : (241) 44.47.39	
Mme APPINDANGOY KOUEBADI Elisabeth Séraphine	Gabon	Directeur Général Jeunesse et Sports	B.P 2150 Libreville	Tél. (241) 07.35.99.70 06.26.83.13/76.49.27	appielise@yahoo.fr
M. OVENGA Félix	Gabon	Inspecteur Général Jeunesse et Sports	B.P 3287 Libreville	Tél. (241) 06.24.43.42	

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Mme DUCHESNE Madeleine	Canada / Patrimoine Canadien	Gestionnaire, Francophonie Internationale	25, rue Eddy –13 ^e étage Gatineau (Québec) Canada K1A 0M5	Tél. (819) 997.46.00 Fax : (819) 956.70.93	madeleine_duchesne@pch.gc.ca
Mme GEOFFRION Lorraine	Canada	Expert	ACDI 200 Promenade du Portage Gatineau, Québec Canada K1A 0G4	Tél. (819) 997.63.80	loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca
M. ROMPRE Alain	Québec	Directeur de la Francophonie	Ministère des Relations Internationales 525 René Levesque Ouest Québec	Tél : 1 (418) 649 23 44	alain.rompre@mri.gouv.qc.ca
M. N'DJORE ACKA, Jean de Dieu	Canada/ Patrimoine Canadien	Conseiller Principal Politique du Sport	25,rue Eddy, 13 ^e étage Gatineau (Quebec) Canada KIA 0M5	Tél : 1-(819) 956 8034 Fax : 1-(819) 956-8019	jean-de-dieu_ndjore-acka@pch.gc.ca
M. FORTIN Jean	Canada	Conseiller au Ministère des Affaires Etrangères et Commerce International	Direction des Affaires de la Francophonie - Edifice Lester. B. Pearson - 125 Promenade Sussex - Ottawa, Ontario K1A 0G2	Tél : (613) 992-1409 Fax : (613) 995-4949	jean.fortin@international.gc.ca
M. GUERNIC Jean Michel	CIJF	Finances CIJF	95, av. de France 75650 Paris Cedex 13	Tél. (331) 40.45.95.45 Fax : (331) 40.45.96.04	jean-michel.guernic@jeunesse-sports.gouv.fr
Dr. LAWAN Mahaman Seriba	CNJF	Directeur National des 5 ^e Jeux de la Francophonie			
M. ZANGOUIZE Boubé	CNJF	Coordonnateur Principal	Rue des Lacs – Niamey - Niger	Tél. (227) 72.35.04 49.63.64	bzangouize@yahoo.fr
Dr DJAMILA Ferdjani	CNJF	Directrice du Village des Jeux			
M. ALIO Daouda	CNJF	Directeur des Af. Administrative et financières			

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
M. FALL Youssouf	CONFÉJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva B.P 3314 Dakar - Sénégal	Tél. (221) 849.56.49 Fax : (221) 823.79.44	yousouf.fall@confejes.org
M. OUELLET Aimé		Conseiller Technique		Tél. (221) 849.56.43 Fax : (221) 823.79.44	aim.ouellet@confejes.org
M. Alain GAUTIER		Conseiller Technique		Tél. (221) 842.90.45 Fax : (221) 823.79.44	alain.gautier@confejes.org
M. SY Mansour		Directeur Administratif et Financier		Tél. (221) 823.33.16	mansour.sy@confejes.org
M. BELGHITI ALAOUI Brahim		Directeur des Programmes EPS/Sport		Tél. (221) 564.10.06 Fax (221) 823.79.44	brahim.alaoui@confejes.org
M. Abdoulaye GUEYE		Directeur adjoint Administratif et Financier	26, rue Huart – B.P 3314 Dakar - Sénégal	Tél. (221) 823.61.39 Fax : (221) 823.79.44	abdoulaye.gueye@confejes.org
Mme IBA-BA Jeanne Marie		Directrice des Programmes Jeunesse		Tél. (221) 823.97.29 Fax : (221) 823.79.44	jeanne-marie.iba-ba@confejes.org
Mme NDONGO MAPOKE Nicole		Directrice adjointe des Programmes Jeunesse		Tél. (221) 823.36.91 Fax : (221) 823.79.44	
Mme Jeanne Chantal Liliou THIOMBIANO		Directrice adjointe des Programmes EPS/Sport		Tél. (221) 823.17.69 Fax : (221) 823.79.44	jeanne.liliou@confejes.org

LISTE DES PARTICIPANTS A LA CAF

(7^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES – Beyrouth le 22 mai 2006)

Nom	Prénoms	Org/pays	Fonctions	Courriel	Téléphone & télécopieur
KFOURY	Georges	Liban	Expert		03 39 32 59
BADARO	Alain	Liban	Expert		03 89 16 14
MASRI	Maha	Liban	Correspondante Nationale		03 89 16 14
DEROIDE	Jean Louis	France	M.A.E.	jean-louis.deroide@diplomatie.gouv.fr	Tel : (331) 43 17 80 57 Fax : (331) 43 17 81 85
HUBERT	Patricia	C.F.B.	Expert	patricia.hubert@cfwb.be	Tel : (32) 2 413 20 23
HAMAITE	René	C .F.B.	Expert	rene.hamaite@cfwb.be	Tel : (32) 2 413 36 70
ROMPRE	Alain	Québec	Expert	alain.rompre@mri.gouv.qc.ca	Tel : (1 418) 649 23 44
GEOFFRION	Lorraine	Canada	Expert	loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca	Tel : (1 819) 997 63 80
N'DJORE ACKA	Jean de Dieu	Canada	Expert	jean-de-dieu_ndjore-acka@pch.gc.ca	Tel : (1 819) 956 80 34
LAGONOTTE	Laurent	France	Chef bureau des relations internationales	laurent.lagonotte@jeunesse-sports.gouv.fr	Tel : (331) 40 45 94 66
PILLAY SAMOO	Nagalingum	Maurice	Expert	npillay-samoo@mail.gov.mu	Tel : (230) 20 11 429 Fax : (230) 21 07 754
ALLA YAO	François	Côte d'Ivoire	Correspondant CONFEJES –Insp. J.S.P.	allayao2000@yahoo.fr	Tél. : (225) 20 22 48 21 Fax : (221) 20 33 14 99
SAWADOGO	Lédi Ousmane	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	sawaledoux@yahoo.fr	Tel (226) 50 31 46 77

Nom	Prénoms	Org/pays	Fonctions	Courriel	Téléphone & télécopieur
BELANGER	André	Canada Québec	Commissaire aux comptes	andre.belanger@servicesquebec.gouv.gc.ca	Tel : (418) 646 14 03
RITZ	Michel	France	Commissaire aux comptes	mrutz@ccomptes.fr	Tel : (331) 42 98 95 85
BOUQUENTAR	Mohamed	Maroc	Conseiller	nabouquentor@yahoo.fr	Tél. : 03 52 17 55
GULJEVATEJ	Nikola	France	Rédacteur chargé de mission au SAF	nikola.guljevatej@diplomatie.gouv.fr	Tél. : (331) 53 69 39 94
OUELLET	Aimé	CONFESJES	Conseiller	aime.ouellet@confejes.org	Tel : (221) 849 56 42 Fax : (221) 823 79 44
SY	Mansour	CONFESJES	DAF	mansour.sy@confejes.org	Tel : (221) 823 33 16 Fax : (221) 823 79 44
FALL	Youssef	CONFESJES	Secrétaire Général	youssef.fall@confejes.org	Tel : (221) 849 56 42 Fax : (221) 823 79 44
GAUTIER	Alain	CONFESJES	Conseiller	alain.gautier@confejes.org	Tel : (221) 842 90 45 P : (221) 563 49 60 Fax : (221) 823 79 44
GUEYE	Abdoulaye	CONFESJES	DAF/A	abdoulaye.gueye@confejes.org	Tel : (221) 823 61 39 Fax : (221) 823 79 44
THIANDOUM	Coumba SIDIBE	CONFESJES	Secrétaire comptable	coumba66@yahoo.com	Tel : (221) 849 56 42 Fax : (221) 823 79 44